



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

m

1689,4

Cur. 511 ^m
1689, 4
Mercure

<36624555070019

S

33

<36624555070019

Bayer. Staatsbibliothek

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN

AVRIL 1689.



A PARIS,
AU PALAIS.

ON donnera toujours un Volume
nouveau du *Mercuré Galant* le
premier jour de chaque Mois , & on
le vendra Trente sols relié en Veau,
& Vingt-cinq sols en Parchemin.

A PARIS,

Chez G. DE LUYNE, au Palais, dans la
Salle des Merciers, à la Justice.

T. GIRARD, au Palais, dans la Grande
Salle, à l'Envie.

Et MICHEL GUEROUT, Court-neuve
du Palais, au Dauphin.

M. DC. LXXXIX.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.



A V I S.

Quelques prieres qu'on ait faites jusqu'à present de bien écrire les noms de Famille employez dans les Memoires qu'on envoie pour le Mercure , on ne laisse pas d'y manquer toujours. Cela est cause qu'il y a de temps en temps quelques-uns de ces Memoires dont on ne se peut servir. On reitere la mesme priere de bien écrire ces noms , en sorte qu'on ne s'y puisse tromper. On ne prend aucun argent pour les Memoires , & l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour , pourveu qu'ils ne desoblignent personne , & qu'il n'y ait rien de licentieux. On prie seulement ceux qui les envoient , & sur

A ij

A V I S.

sont ceux qui n'écrivent que pour faire employer leurs noms dans l'article des Enigmes , d'affranchir leurs Lettres de port , s'ils veulent qu'on fasse ce qu'ils demandent. C'est fort peu de chose pour chaque particulier, & le tout ensemble est beaucoup pour un Libraire.

Le Sieur Guerout qui debite presentement le Mercure , a rétably les choses de maniere qu'il est toujours imprimé au commencement de chaque mois. Il avertit qu'à l'égard des Envois qui se font à la Campagne , il fera partir les paquets de ceux qui le chargeront de les envoyer avant que l'on commence à vendre icy le Mercure. Comme ces paquets seront plusieurs jours en chemin , Paris n'en laissera pas d'avoir le Mercure long temps avant qu'il soit arrivé dans

A V I S.

les Villes éloignées, mais aussi les Villes ne le recevront pas si tard qu'elles faisoient auparavant. Ceux qui se le font envoyer par leurs Amis sans en charger ledit Guerout, s'exposent à le recevoir toujours fort tard par deux raisons. La premiere, parce que ces Amis n'ont pas soin de le venir prendre si-tost qu'il est imprimé, outre qu'il le sera toujours quelques iours avant qu'on en fasse le débit; & l'autre, que ne l'envoyant qu'après qu'ils l'ont leu, eux & quelques autres à qui ils le prestent, ils reiettent la faute du retardement sur le Libraire, en disant que la vente n'en a commencé que fort avant dans le mois. On évitera ce retardement par la voye dudit sieur Guerout, puis qu'il se charge de faire les paquets luy-mesme, & de les faire

A iij

A V I S.

porter à la Poste ou au Messagers sans nul intérêt, tant pour les Particuliers que pour les Libraires de Province, qui luy auront donné leur adresse. Il fera la mesme chose généralement de tous les Livres nouveaux qu'on luy demandera, soit qu'il les debite, ou qu'ils appartiennent à d'autres Libraires, sans en prendre pour cela davantage que le prix fixé par les Libraires qui les vendront. Quand il se rencontrera qu'on demandera ces Livres à la fin du mois, il les joindra au Mercure, afin de n'en faire qu'un mesme paquet. Tout cela sera executé avec une exactitude dont on aura tout lieu d'estre content.



MÉROVÉE GALANT

1701 *AVRIL* 1689.

IE me tairay aujourd'huy, Madame, sur les grandes choses qui rendent la Vie du Roy toute merveilleuse, & Mademoiselle de Razilly parlera au lieu de moy. L'Ode qu'elle

A iiij

8 MERCURE

a faite pour cet Auguste Monarque , qui protege d'une maniere si noble & si genereuse un Roy opprimé par la perfidie de ses Sujets , est d'autant plus digne d'estre donnée au Public , qu'elle fait connoistre que les personnes de vostre Sexe n'ont pas moins de zele que d'esprit , quand il s'agit de louer un Prince qui s'attire de plus en plus l'admiration de toute la terre. Je vous ay déjà envoyé plusieurs Ouvrages de la façon , & la satisfaction que vous m'en avez marquée

GALANT. 9
m'engage à vous faire part
de celui-cy.

ODE.

En plus de mille endroits ,
Triomphé des Etats , soumis les Re-
publiques ,

Sur cent murs démolis.

5

Charmoit tous ses Sujets.

10 MERCURE

*Les Sciences , les Arts florissoient
dans le calme ,
Et sous un tel Heros
On goûtoit en repos
La douceur de l'Olive à l'ombre de
la Palme.*

*§
Lors qu'on vit tout d'un coup le
Monstre de l'Erreur
Armer son Défenseur ,
Paroître sur les flots entouré de Re-
belles
Sans respect & sans foy ,
Pour opprimer un Roy
Qu'ont trahy lâchement ses Peuples
infidelles.*

*§
Neptune en son courroux commen-
çoit sous les eaux
D'abîmer ses Vaisseaux ,
Quand Bellonne luy dit ; tout beau ,
qu'allez-vous faire ?*

GALANT. II

*Le Ciel veut que LOVIS
Par des faits inouis ,
Rétablisse ce Prince , & vange sa
colere.*

*¶
Vne Reyne en ses bras fuyant l'op-
pression
D'un nouveau Pharaon ,
Expose son Enfant en passant la
Tamise
Dans le mesme peril ,
Qu'autrefois sur le Nil
Dans un Berceau flotant eut le petit
Moyse.*

*¶
C'est ainsi que LOVIS devint le
Protecteur ,
Et l'Auguste Tuteur
De l'Illustre heritier d'une triple
Couronne.
Le Ciel dont le secours*

12 MERCURE

*Luy confia ses jours ,
Payra de ses Lauriers tous les soins
qu'il luy donne.*

*Il destine à ce bras toujours victo-
rieux*

*Des succès glorieux.
C'est par luy qu'il pretend punir un
parricide ,
Et rétablir la Foy ,
Sous le Sceptre d'un Roy
Que l'on a ven brisé par un Peuple
homicide.*

*Grand Dieu , qui par vos soins
remplissez tout le cours
De ses bien-heureux jours ,
Qui voulez qu'en la Paix ainsi
que dans la Guerre ,
Ce Prince sans pareil
Comme un second Soleil*

GALANT. 13

*Soit l'Astre dominant qui regne sur
la terre.*

§

*Faites que son Dauphin qui déjà
sur ses pas*

*Marche dans les Combats ,
Arreste ses regards, sans ciller la pau-
piere ,*

En genereux Aiglon

Sur le divin rayon

*Qui sort de la grandeur de son Au-
guste Pere,*

Comme tous ceux qui
ont du talent pour les Vers
ou pour la Prose , s'em-
pressent avec une égale ar-
deur à donner au Roy les
louanges qu'il merite, on le
fait aussi de routes manieres,

14 MERCURE

& après l'exemple qu'on a donné dans ma Lettre du mois de Fevrier, d'un Discours qui est composé entièrement de Monosyllabes , vous ne devez pas estre surprise qu'on ait employé ce genre d'écrire dans une matiere si relevée. M'Hongnant est celuy qui s'en est servy pour faire l'Eloge de Sa Majesté. On a trouvé cet Eloge fort ingenieux , & je suis persuadé que vous le lirez avec plaisir.

16 MERCURE

qu'il n'ait le prix qui luy est dû. Tu sçais & fais le fin des Arts ; ton œil & tes soins vont fort loin ; sous toy le pur sang de tes Lys *a* ne sort plus du corps sur le pré pour un point fort vain ; on ne boit pas la mort *b* dans un jus trop froid ou trop chaud ; & la Foy n'a que du bon grain *c* dans son champ. Ce que tu fais n'est pas moins grand que toy. Tu joins les bords du Rhin sans pont ; les bords du Mein & de la Lys

a Duels.

b Poisons.

c Erreurs abolies.

GALANT. 17

seints du sang de ceux qui
sont en tout moins que toy,
sont à ce jour pleins de tes
gens de cœur, & ceux à qui
le poids de ton bras d a fait
un grand tort, sont dans la
peur pour leurs Forts que ta
main a pris il y a près de dix
ans. En vain ceux dont le
Turc est las e font-ils un
grand feu vers le Rhin, un
feu de nous sous ton oeil
plein du feu de Mars vaut
cent Turcs. Si tu es grand
dans ce qui sert à tes vœux,

d *Hollandois.*

e *Allemands.*

Avril 1689.

B.

18 MERCURE

tu ne l'es pas moins dans un mal: f qui ne t'a pas fait des loix. Ah ! dans ce temps tout fut pour toy dans le deuil ; mais ton cœur plus que l'art & le temps mit fin à ce mal qui fut le mal de tous par la part que l'on y prit. Que de vœux ! que de feux ! que de ris ! que de jeux ne vit-on point ? Et l'on n'en fit pas trop. Je ne dis pas que des Rois qui sont loin de nous, g nous ont fait voir par

f *Maladie du Roy.*

g *Ambassade du Roy de Siam.*

des dons que leurs gens t'ont
fait de leur part, & de droit,
en quel haut rang tu es dans
leur cœur & dans leur Cour.
En ce temps là le sort d'un h
Chef d'un grand Corps, mais
trop vain, fut le sort d'un
Ver. Quels fers i ne romps-
tu pas? Je vois la Mer & ceux
qui y font des vols / pour qui
tu mets leurs murs en feu,
sous ses loix. Ton fils m en
qui tu te vois peint, va sur

h Doge de Genes.

i Esclaves delivrez.

l Algeriens Bombardez.

m Campagne de Monseigneur le
Dauphin.

B ij

20 MERCURE

tes pas où ton cœur s'est fait
voir. A sa voix les Forts sont
pris tout d'un coup, & les
Tours sont à bas. En moins
d'un mois n un grand & gras
Champ de Mars se rend à
luy; qui ne le sçait? N'a-t-il
pas eu tous les cœurs de
ses gens à soy? Par sa main
il rend doux les coups de
Mars; à ce prix-là ils sont
prests de voir la mort sans
peur; mais ces hauts faits
sont moins grands que ce que
tu as fait pour un Roy, o à

n Palatinat du Rhin.

*o Reception du Roy, de la Reine de
la Grande Bretagne, & du Prince de
Galles.*

GALANT 21

qui des cœurs bas sans Loy &
sans Foy font un grand tort.
Tu luy tens les bras; son Fils
& le sein à qui il doit ses jours
font sous tes soins, tu romps
le cours de leurs vrais maux
par tant & tant de dons que
tu leur fais tous les jours; ils
ont chez toy leur Cour, leur
train, & tout ce qui est du à
leur rang. Ce Roy qui t'est
si cher p part pour voir si
les cœurs des Lords ne sont
plus si durs, & par tes soins
il pleut de l'or sur cent mats

*d Depart du Roy d'Angleterre pour
l'Irlande.*

22 MERCURE

qui vont au gré des vents.
Six-vingt Chefs que Mars
voit de bon œil , & deux
grands Corps de gens à qui
le fer & le feu ne font point
de peur , sont pour luy près
de Brest. Fais luy voir , Grand
Roy , ce qui fait ses vœux.
Tu le peux toy seul ; fais ce
grand coup , & n'en fais
plus ; car je n'ay plus de mots
si courts , & ils font tort à
ton grand nom. Je me tais.

C'est avec beaucoup de justice qu'on vous a tant vanté
le Discours que prononça

M^r Charpentier, Doyen de l'Academie Françoise, le jour que M^r de Callieres, & M^r l'Abbé Renaudot, y furent receus; mais quoy qu'on vous en ait pû dire d'avantageux, il est difficile qu'on vous ait marqué toutes les beautez qu'on y admira. Ainsi, Madame, préparez-vous à trouver en le lisant beaucoup plus encore que ce que les loüanges qu'on luy a données vous en font attendre. Je vous en aurois fait part dès le mois passé, si l'empressement qu'on a eu par tout d'en demander

24 MERCURE

des copies, ne m'avoit fait croire qu'on vous en avoit envoyé quelqu'une. Après que les deux nouveaux Aca-
demiciens que je viens de vous nommer, eurent fait leurs remerciemens à l'Illu-
stre Compagnie qui leur don-
noit place dans son Corps,
M^r Charpentier leur répon-
dit en ces termes.

MESSIEURS,

*Si vostre réputation estoit
moins établie, les deux excellens
Discours que vous venez de pro-
noncer,*

GALANT. 25

noncer, feroient assez connoistre,
 ce que l'on doit penser de vous,
 & justifieroient pleinement le
 choix de l'Academie; mais la
 grande opinion que toute la
 France a conceüe de vostre me-
 rite avoit déjà prévenu nos vœux,
 & la voix publique vous avoit
 nommé depuis long-temps aux
 places dont aujourd'huy vous
 prenez possession. Ce grand con-
 cours de personnes distinguées ac-
 courues pour vous ouïr; ce silence
 qui n'a esté interrompu que par des
 exclamations; cette joye univer-
 selle répandue sur tous ceux qui
 forment cette Compagnie, vous

Avril 1689. C

26 MERCURE

en sont un témoignage indubitable. C'est par vos celebres écrits que vous vous estes attiré un semblable succès. Vous, a Monsieur, par cet excellent Panegyque vous avez consacré aux vertus heroiques du grand Roy qui nous assemble dans ce Palais, & qui nous y maintient à l'abry de sa Protection toute-puissante. Vous avez donné un second au Panegyrique de Plin, qui n'en avoit point eu encore, soit pour l'étendue, soit pour la splendeur du discours; & l'on peut dire de vostre Heros & de vous, ce

a A M. de Callieres.

qu'on a dit autrefois d'Alexandre & du portrait qu'en avoit fait Appelle, que l'Alexandre de Philippe estoit invincible, & que l'Alexandre d'Appelle estoit inimitable. C'est cette Piece d'Eloquence si universellement estimée, qui vous a acquis les premiers vœux de l'Academie, & qui vous a fait, s'il faut ainsi dire, recevoir Academicien par acclamation. Vous pouvez vous en souvenir, Messieurs, vous qui estiez presens à la lecture qui s'en fit icy. Il y avoit alors une place vacante dans la Compagnie. Charmez de la noblesse de

C ij

28 MERCURE

la matiere , de la varicté des pensées , de la richesse des expressions , quelques - uns dirent qu'il ne falloit plus s'embarasser du choix d'un Academicien , & que l'Auteur d'un si bel Ouvrage nous l'ayant adressé , vous ne pouviez vous dispenser de le recevoir parmi vous pour l'en remercier : & je suis persuadé, Monsieur , que cela auroit esté fait alors , si l'engagement qui avoit esté déjà pris pour celui qui remplit si dignement cette place , & si la recommandation d'un Prince qui a fait paroistre en cette occasion tant d'ami-

rié, & tant d'estime pour l'Académie, eussent pû permettre de s'abandonner à ce premier mouvement. Voilà, Monsieur, de quelle maniere vous devenez Academicien. Ce sont ces sortes d'élections où n'ont point de part, ny les sollicitations ouvertes, ny les cabales secretes, où celuy qui donne son suffrage est moins porté par son inclination, qu'emporté par la dignité du sujet, & où celuy qui obtient ce qu'il desire s'en doit la meilleure partie.

Il en est de mesme de vous,

C. iij

20 MERCURE

b Monsieur. Toute la France qui vous lit depuis si long-temps, & qui vous lit avec applaudissement, a demandé pour vous ce que l'Academie fait gloire de vous accorder. Je considere ce grand Ouvrage que vous conduisez avec tant de capacité & de prudence, comme le Berceau de la Verité. Vous la recevez au moment de sa naissance, & vous luy donnez des forces pour voler par toute la terre. Vous faites une Image de LOUIS LE GRAND, qui n'est pas moins precieuse que celle des Orateurs.

b A M. Renaudot.

*& des Poëtes, quoy que vous y
 employiez moins d'or & de pier-
 reries. Vous l'exposez à nos yeux
 avec la mesme adresse que ceux
 qui nous donnent un moyen pour
 regarder le Soleil sans qu'il nous
 ébloüisse. Vous jetez les plus so-
 lides fondemens de l'Histoire,
 qui consiste principalement dans
 la fidelle narration des faits.
 Tout ce raffinement de Motifs &
 de Politique dont quelques-uns
 veulent tirer tant de gloire, ne
 sont le plus souvent que des ma-
 tieres de contestations. Les Mo-
 tifs changent selon les Etats &
 selon les occasions, & ceux qui*

32 MERCURE

ont excité le commencement d'une affaire ne sont pas toujours ceux qui la conduisent à sa fin.

Mon Dieu, le beau siècle que vous avez à peindre ! Les beaux matériaux que vous préparez pour ceux qui travailleront après nous aux monumens immortels de la gloire de Louis le Grand ! Combien de fois nous l'avez-vous fait voir à la teste des armées, jettant la terreur dans le cœur de ses Ennemis, mettant leurs armées en fuite, renversant leurs Fortresses, subjuguant leurs Provinces ? Tantost vous l'avez fait paroître en Législateur donnant

de nouvelles Loix à ses Peuples, reformant les abus, punissant les coupables autorisez, soulageant l'innocence opprimée. Si les Barbares de l'Afrique ont eu recours à sa clemence pour obtenir le pardon de leurs brigandages ; si les Nations les plus reculées de l'Orient sont venuës se prosterner devant luy, étonnées du bruit de sa valeur & de sa magnificence ; de qui avons-nous mieux appris que de vous la verité de ces évenemens singuliers ? Tantost vous nous l'avez dépeint secourant ses Alliez, protegeant l'Empire contre l'invasion des

24 MERCURE

Turcs , & renonçant luy-mesme au progrès assuré de ses victoires, pour rétablir la paix dans l'Europe. Aujourd'huy vous nous racontez avec quelle generosité il tend les bras à un Roy persecuté par des Enfans dénaturez, par des Sujets infidelles, par des Voisins ingrats. Il y a peu de jours que vous nous l'avez représenté faisant partir son Fils à la teste de ses armées pour asseurer le repos de la France contre les secretes ligues de nos Ennemis. Ce grand Roy dont la penetration est admirable en toutes choses, sçavoit bien à qui il commet-

toit un soin si important. Allez, dit-il, mon Fils, & soyez Vainqueur. Qu'il y a de grandeur dans cette façon de commander ! Que de sublimité dans ce peu de paroles ! Et à qui appartient-il de parler de la sorte qu'à celui qui peut procurer la victoire en ordonnant de vaincre ? Mais que cet ordre a esté executé fidèlement ! Le Dauphin part dans un temps où les pluyes de l'Automne sembloient s'opposer à ses desseins. Il surmonte à l'exemple de son Pere les obstacles des Saisons. Il attaque une Place réputée imprena-

36 MERCURE

ble, & s'en rend maistre en peu de jours. En ce Siege le Fils de Loüis le Grand fait la fonction de Soldat. Il visite la Tranchées il s'expose au feu des Ennemis, & hazarde une vie pour qui nous devons prodiguer la nostre. Trente autres Forteresses luy ouvrent ensuite leurs portes, & le Palatinat entier soumis à ce jeune Vainqueur, ne tient plus à son Prince, que par le regret qui luy reste d'avoir attiré les armes du Roy dans ses Etats, par l'injustice de son procedé. Loüis Dauphin ne pouvoit pas moins faire pour vanger les droits d'une

Princesse, de la tres-glorieuse, tres-haute, & tres-illustre Maison de Baviere, avec qui la France a depuis quelques années pris deux alliances qui contribuent si avantageusement à la prosperité de l'Etat.

La premiere nous a donné cette mesme Princesse, par l'heureux mariage de laquelle avec Monsieur, Duc d'Orleans, la Maison Royale se trouve augmentée d'un Prince, dont on ne peut assez louer la noblesse des inclinations, la vivacité de l'esprit, la diversité des connoissances, & la grandeur du cou-

38 MERCURE

*rage qui luy a déjà fait regarder
 avec douleur son âge trop peu
 avancé pour estre admis aux
 penibles fonctions de la guerre.
 C'est du mesme mariage que nous
 tenons encore une charmante
 Princesse, en qui toutes les graces
 sont rassemblées, Beauté, Esprit,
 Vertu, Amour du Bien, Sen-
 timens dignes de la Couronne.
 Princesse que toute l'Europe re-
 garde comme l'unique & l'in-
 faillible moyen de rejoindre dans
 une bonne & sincere concorde
 la Maison de France avec la
 Maison d'Autriche d'Allemagne.
 Ce sont-là les biens que nous a*

procurez cette premiere alliance.

Que diray-je de la seconde?

Quel Orateur ne seroit ébloüy de l'éclat de sa matiere ? En quels termes peut-on parler d'un mariage, dont l'Epoux est le Fils unique de Louis le Grand ; Fils tout couvert de gloire, moins par la splendeur de sa Naissance que par la grandeur de ses vertus ; qui par l'attachement aux volontez de son Pere, a fait voir une sagesse dont tous les siecles passez auroient peine à nous fournir un exemple ; Prince doüé de toutes les qualitez necessaires à un grand Roy, Soldat,

40 MERCURE

Capitaine, General, Vaillant,
Magnanime, Vigilant, Liberal,
plein de tendresse pour les Sol-
dats, sensible à tous leurs be-
soins. L'Eponse est une Princesse
issüe du Sang Royal de France,
& du Sang Imperial, en qui la
Majesté, la Bonté, la Noblesse
d'ame, l'Humeur bien-faisante,
se font remarquer éminemment,
& de qui l'heureuse Jecondité a
donné à la France trois gages
assurez de l'éternité de l'Empire
François.

Grands & Magnifiques Prin-
ces, de qui le nom a fait autrefois
tant de bruit dans le monde, &

GALANT. 4^r

qui sous le titre de Ducs avez
possédé une des plus redoutables
puissances de l'Europe, Cadets
de la Maison de France qui
avez si souvent fait trembler
vos Aisnez, Vaillans & Intre-
pides Ducs de Bourgogne, regar-
dez de l'estat de gloire où vous
estes, ce tendre rejeton de tant
de Rois, ce jeune Duc de Bour-
gogne, qui réunit à la tige de
l'Auguste Maison de France, ce
Titre qui en avoit esté détaché,
& qui demeuroidt ensevely dans
vos tombeaux. Réjuyssiez-vous
de voir encore un Prince de
vostre nom, & que vous pouvez

Avril 1689.

D

42 MERCURE

regarder comme de vostre Sang ;
après les frequentes alliances de
la Maison de France avec les
Descendans de vostre Heritiere.
N'appercevez - vous point en
luy , vous de qui les ames dé-
poüillées de la matiere penetrent
plus aisément que les nostres au
travers des ombres de l'avenir ;
n'appercevez - vous rien , dis - je ,
en ce Royal. Enfant , qui vous
donne lieu de croire qu'il ras-
semblera quelque jour vostre
succession dispersée , & qu'il re-
joindra sous une mesme domi-
nation vos fameuses dix - sept
Provinces , si son Ayeul ou son

Pere ne le previennent ?

*Et vous, puissans Rois, qui
avez tenu le Sceptre de Naples
& de Sicile, genereux Princes
de la Maison d'Anjou, réjouis-
sez-vous de revoir en France
un Fils de Loüis Dauphin, un
nouveau Duc d'Anjou, digne de
succeder à vos Couronnes, quand
la Providence divine aura mar-
qué le temps au Sang Royal de
France de remonter sur vostre
Trône.*

*Enfin, braves & magnani-
mes Ducs de Berry, dont la bonté
a esté si signalée, tournez vos
regards sur la France que vous*

Dij

44 MERCURE

n'avez jamais quittée, & voyez y renaître un jeune Duc de Berry, qui va faire revivre avec éclat la mémoire de vos vertus. Ce sont là, Messieurs, les précieux fruits de l'Auguste Mariage de Loüis Dauphin, & de la serenissime Princesse Victoire de Baviere; Nom fortuné, Nom qui porte avec soy l'augure des victoires de son Epoux & de ses Enfans. Vous entrez, Messieurs, dans l'Académie Françoisse, lors que tous ces grands sujets s'offrent à vos sçavantes plumes, & cela ne vous fait-il point penser que c'est

une autre cause qu'un heureux hazard qui a mis cette Compagnie sous la protection speciale de Louis le Grand ? Laissez-le moy dire , Messieurs.

Non hæc sine numine Divûm.

Le Ciel ne fait point naistre des Princes extraordinaires , qu'il ne prenne le soin d'en conserver la memoire. Ce sont des Modeles qu'il propose aux Souverains , non pour arriver necessairement au mesme degre de vertu par une imitation parfaite , mais du moins pour empescher qu'ils ne s'en éloignent trop , par une non-

46 MERCURE

chalance trop vicieuse. Il falloit donc que Louis le Grand eust des témoins tels que vous de ses actions heroïques ; pour le mettre en estat de faire du bien dans d'autres siècles que le nostre. C'est dans vos Ouvrages que les Rois viendront étudier son exemple. C'est là que vous representerez ce Regne de Grandeur , de Pieté , de Justice ; ce Regne de Bonheur pour la France ; que dis-je pour la France ? Il faut dire pour toute la Chrestienté , si les saintes & salutaires intentions de ce Monarque incomparable sont suivies , à la confusion de ceux

GALANT. 47

qui par leur ambition déreglée s'efforcent d'y apporter des obstacles.

Mais, Messieurs, quand vous aurez parlé de Louis le Triomphateur, le Vainqueur perpétuel, le Destructeur des Puissances injustes, ne le suivrez-vous point sous des idées plus tranquilles & plus convenables à vos exercices ? Ne le représenterez vous point aussi sous l'Image de l'Apollon du Parnasse François, & tel qu'il paroît à vos yeux dans cet auguste Tableau dont il a voulu honorer l'Académie ? Il n'est point reve-

48 MERCURE

*tu de ses armes terribles dont
 l'aspect fait tomber ses ennemis
 à ses pieds. Il n'a point son
 foudre à la main prest à lancer ,
 il tient son Sceptre qui est une
 marque pacifique de sa Dignité ;
 il tient la main de justice , &
 selon les Poëtes anciens , As-
 trée , ou la Justice est la Sœur des
 Muses. De quelque costé que
 vous le consideriez, vous le trou-
 verez toujours Grand , toujours
 Magnifique , toujours cause de
 quelque bien qu'on n'auroit osé
 esperer.*

*Quel changement dans le
 Royaume depuis que les favo-
 rables*

GALANT. 49

rables influences de ce grand *Astre* se sont répandues sur les beaux *Arts* ! La *Peinture*, la *Sculpture*, l'*Architecture* tant civile que militaire, l'*art du Jardinage*, la *Culture des plantes*, la *Conduite des eaux*, les *Manufactures des étoffes précieuses*, la *belle Entente des Habits & des Meubles*; tout s'est perfectionné. On a vu la *France* prendre une face nouvelle. *Paris* est devenu le centre de la *Politesse & de l'Elegance*. C'est d'icy que toutes les *Cours étrangères* tirent ce qu'elles veulent avoir de plus exquis, soit pour des *Festes galan-*

Avril 1689.

E

50 MERCURE

tes , soit pour les plus importantes Ceremonies. Les Arts plus spirituels , l'Eloquence, la Poësie, la Musique ont receu encore une augmentation presque incroyable. On parle mieux que jamais, soit au Barreau , soit dans la Chaire. On a banni du Barreau ces Eruditions superflües , ces Citations inutiles , qui faisoient perdre tant de temps aux Juges, & qui contribuoient si peu à l'éclaircissement de la Cause. On a banny de la Chaire les Amplifications importunes , cette vaine ostentation d'une lecture mal digérée des Auteurs profanes, &

GALANT. 51

te plus souvent indignes d'estre alleguez dans un discours Evangelique. Les Orateurs de l'un & de l'autre Tribunal ont esté plus fidelles à leur sujet, & s'y sont attachez de meilleure foy. La Poësie a esté plus austere, plus pure, plus chastiée. Elle n'a pas renoncé seulement au libertinage des mœurs, mais mesme au libertinage des expressions. Toutes ces hardiesses outrées, à qui l'on donnoit faussement le nom d'Enthousiasme, ont esté releguées dans le pays du Cacozele, & l'on a reconnu que la Poësie pour estre le langage des

E ij

52 MERCURE

Dieux, n'en devoit pas estre moins raisonnable. La Musique s'est encore distinguée infiniment; au lieu de ces Concerts languissans, qui endormoient nos Peres par l'uniformité de leurs Simphonies, & par la froideur de leurs mouvemens, elle est devenue vive & animée, elle est entrée dans le caractère de toutes les passions, elle les a toutes imitées, elle a causé de l'émotion & du trouble dans l'esprit des Auditeurs, & les fameux Spectacles dont elle est le principal ornement, ont montré qu'elle estoit capable de produire encor.

de nos jours ces miracles de l'Harmonie que l'Antiquité nous a tant vanté. Que diray-je, Messieurs, de ce qui nous regarde de plus près, de ces Compagnies de gens de Lettres, qui à l'imitation de la vostre ont pris le nom d'Academie, & se sont attachées à cultiver les Lettres Françoises ? Les Villes d'Arles, de Soissons, de Nismes, d'Angers, de Ville - Franche, de Grenoble, se souviendront éternellement des avantages que ces loüables Institutions leur apporteront. Paris en a déjà recueilly le fruit. Et de quelle utilité pen-

14 MERCURE

sez-vous que sont encore ces
Prix d'Eloquence & de Poësie
que vous distribuez de temps en
temps ? Car il n'y a rien qui
échauffe , qui anime , qui pique
davantage l'esprit que l'émula-
tion. C'est donc à la véritable
affection que Louis le Grand a
conceuë pour les beaux Arts :
c'est à sa liberalité , ou pour
mieux dire , à son discernement
& à son bon goust qu'ils sont
redevables de leur perfection &
de leur éclat. C'est à sa glorieuse
Protection que nous devons at-
tribuer aussi l'heureuse destinée
de l'Academie , qui sans son se-

cours ne seroit peut-estre plus rien, ou seroit indubitablement beaucoup moins florissante. Ce n'est pas que le grand Cardinal de Richelieu n'eust cherché tous les moyens d'en assurer la durée; mais il est mort trop tost après en avoir jetté les fondemens, & les dernieres années de sa vie n'ont pas esté assez paisibles pour pouvoir donner à ce nouvel Edifice son entier accomplissement. C'est un Pere qui a laissé son Enfant en bas âge, & qui ne luy a laissé que des biens douteux. Veritablement le grand Chancelier Seguier luy a servi

E iiii

56 MERCURE

de Tuteur dans sa minorité ; mais enfin nul ne peut dire ce que l'Académie seroit devenue après cette seconde perte. C'est vous seul, ô grand Roy, qui avez donné un établissement sûr & inébranlable à cette Compagnie, & qui l'attachant à vostre sacrée Majesté par une espece d'adoption, avez fait qu'il n'y a plus de personnes de si grand mérite ou dignité qu'elles puissent estre, qui ne se doivent faire un honneur de s'y joindre.

Mais, Messieurs, je ne m'apperçois pas que j'irrite l'Envie en parlant du bonheur de l'A-

cademie comme je fais. Il me
semble que j'entens déjà dire que
c'est trop faire de cas des Minu-
ties Grammaticales qui compo-
sent le premier fond de ce Dic-
tionnaire qu'on regarde comme
vostre principal Ouvrage. Je
veux bien, Messieurs, qu'on le
dise ; je ne m'en étonneray point ;
il n'y a rien de si beau dans le
monde qui ne puisse estre l'objet
d'un mépris injuste. Mais que
l'Envie ou l'Ignorance en fremis-
sent ; je ne craindray point d'a-
vancer que ce que ces gens-là ap-
pellent Minuties de Grammaire ,
est à le bien prendre la partie de

58 MERCURE

la Litterature la plus necessaire & la plus excellente. C'est ce qui nous fait entrer dans la connoissance des plus secrets ressorts de la Raison, qui a tant de rapport à la Parole, que dans la Langue la plus sçavante de l'Univers, la Parole & la Raison n'ont qu'un mesme nom. Les plus stupides d'entre les hommes sçavent bien qu'ils marchent, qu'ils voyent, qu'ils entendent; mais il n'y a que les grands Genies qui veulent connoître la structure & l'entrelassement admirable des os, des nerfs & des muscles, par qui se font tant de

mouvements & de sensations différentes. Ainsi l'homme le plus grossier sçait bien qu'il parle, & qu'il se fait entendre aux autres; mais il n'y a que les Esprits du premier ordre, qui veulent connoître les différentes idées sur lesquelles nos paroles se forment, ce qui en fait la justesse ou l'irregularité, la beauté ou l'imperfection, la certitude ou le doute. Il n'est pas donné à tout le monde de démêler les mouvements presque infinis de cette Faculté toute divine qui agit en nous, qui nous fait faire tant de réflexions, & qui se manifeste en

60 MERCURE

tant de manieres. Cependant c'est ce que font ceux qui s'appliquent à ces pretendues Minuties. Leur occupation n'est qu'une attention continuelle sur les premiers & les plus intimes organes de la Raison, & tandis que le vulgaire s'imagine qu'ils perdent leur temps à des speculations frivoles & inutiles, les sages admirent ces profondes meditations qui les font penetrer dans l'artifice du plus merveilleux Ouvrage de la Divinité.

Ainsi nous voyons les plus grands personnages, s'être tres-serieusement attachez à l'étude

GALANT. 61

des mots. Le Fondateur de l'Empire Romain Jule Cesar, au milieu de ses plus importantes affaires, fit deux Livres de remarques sur la Langue Latine qu'il adressa à Cicéron, & dont il paroist encore quelques fragmens. Charlemagne, ce fameux Roy de France, de qui la grandeur s'est incorporée avec le nom propre, travailla pareillement à l'embellissement de sa Langue, qu'il réduisit sous de certaines regles, & dont il composa luy-mesme une Grammaire. Après cela faut-il s'étonner si vostre travail trouve de l'appuy & de l'agre-

62 MERCURE

ment sous un Roy du Sang de Charlemagne, & qui se montrant si digne heritier de ce grand Empereur par sa valeur & par l'étendue de sa domination, n'est pas moins son successeur dans cet amour de sa Langue naturelle.

C'est sous les auspices de ce Pere de la Patrie que l'Academie achève ce fameux Dictionnaire, dont on ne peut assez louer la beauté & l'utilité. Athènes ny Rome ne nous ont rien laissé de si parfait en ce genre; car les Dictionnaires de leurs Langues que nous avons aujourd'huy,

GALANT. 63

n'ont point esté composez par les Anciens, dans les bons siecles, dans les siecles à faire autorité, mais par des Modernes, ou bien par des Auteurs qui ont veritablement vescu en des temps où l'on parloit encore Latin & Grec; mais c'estoit en des temps où l'on avoit déjà perdu le bel usage de ces Langues. L'Academie au contraire nous donne une image de la Langue Françoisse, en son estat de perfection; non point comme elle estoit autrefois; c'est pourquoy elle rejette les mots qui sont entierement hors d'usage, ny comme elle est

64 MERCURE

dans la bouche des Artisans , ou de ceux qui enseignent les Sciences ; c'est pourquoy elle rejette les mots d'Arts & de Sciences , la pluspart desquels mesme ne sont pas François , mais Grecs ou Arabes. Elle s'est retranchée à la Langue commune telle qu'elle est dans le commerce ordinaire des honnestes gens, & telle que les Orateurs & les Poëtes l'employent. Par ce moyen elle embrasse tout ce qui peut servir à la noblesse & à l'élégance du Discours. Elle définit les mots les plus communs, dont les idées sont fort simples ; ce qui est infiniment plus mal-

aisé que de définir les mots des Arts & des Sciences dont les idées sont fort composées. Ainsi il est bien plus aisé de définir le mot de Telescope, qui est une Lunette à voir de loin, que de définir le mot de Voir. Chacun en peut faire l'expérience. Cela laisse à juger quelle prodigieuse entreprise a esté celle de l'Académie, quand elle s'est chargée de définir tous les mots communs de la Langue Françoisse; & quand elle n'auroit pas reussi en tous, ne luy est-ce pas une grande gloire que d'avoir reussi en plusieurs? Le Dictionnaire de
 Avril 1689. F

66 MERCURE

l'Academie n'est pas seulement estimable par les Definitions de tous les mots, mais par la quantité des belles façons de parler, où chaque mot est employé, & par l'explication des divers sens qu'il peut recevoir ; de sorte qu'il n'y a point de François qui ne soie étonné & ravi de trouver tant de richesses dans sa Langue. Il y a mesme un agrément infiny répandu par tout. Quand on cherche un mot dans les autres Dictionnaires, on ferme le livre dès qu'on s'en est éclaircy. Il n'en est pas de mesme du Dictionnaire de l'Academie.

On n'entame guere un mot, tel puisse estre, qu'on ne soit tenté de le lire tout entier, parce qu'on voit l'histoire du mot, s'il faut ainsi dire, & qu'on en remarque la naissance & le progrès. Mais, Messieurs, qu'ay-je affaire de vous entretenir plus long-temps d'un travail dont vous allez estre témoins? Il ne me reste qu'à vous exhorter de répondre à l'attente de l'Academie, qui vous ayant donné tous ses suffrages, ne peut pas dissimuler qu'elle s'est promis un grand secours de vostre assiduité & de vos lumieres.

68 MERCURE

Après vous avoir fait part d'un si grand nombre d'ouvrages sur les Conquestes de Monseigneur le Dauphin, je ne puis m'empescher d'y ajouter un Madrigal qui a esté estimé de tout le monde. Il dit beaucoup en fort peu de Vers, & il seroit mal-aisé de faire un plus bel éloge de ce Prince.

SUR LA CAMPAGNE de Monseigneur le Dauphin.

P Prince, que vos desseins sont
beaux !
Le Monarque puissant qui fait trem-
bler la terre,

GALANT. 69

*Remet en vos mains son tonnerre.
Vous punissez ses injustes Rivaux.
Vous marchez sur ses pas , vous volez à la gloire ,
Vous faites les doux soins de l'aimable VICTOIRE ,
Vous sçavez foudroyer le rempart le plus fort ;
Vous bravez les Saisons vous effrontez la mort ;
Sur les cœurs des Soldats vous avez tout empire ,
Rien ne peut résister à vos genereux coups ;
La France vous benit , l'Univers vous admire ,
Et Louis est content de vous*

*Quoy que vous ayez déjà
vu une traduction de la Fable
Latine que le Pere Commire ,*

70 MERCURE

Jesuite , fit dans le temps que Monseigneur alla mettre le Siege devant Philisbourg , celle que le Pere Prost , aussi Jesuite , a faite de la mesme Fable , a esté si approuvée , qu'elle merite de trouver icy sa place. Si la matiere n'est pas nouvelle pour vous, vous y trouverez au moins des beautez nouvelles par la diversité des expressions. Le Pere Prost n'est pas seulement un excellent Poëte François , Latin & Grec , mais il est encore un grand Orateur. Il a donné d'éclatantes preuves

GALANT. 71

de son éloquence en plusieurs occasions dans le College de la Ville d'Arles, où il a professé la Rhetorique avec beaucoup de succès.

LE LION

Qui vange son Pere.

VN Lion, la terreur des Climats Afriquains,
Aussi juste que debonnaire,
Eut enfin qu'à ses grands & glorieux desseins
Le sang n'estoit plus necessaire,
Et que de ses Rivaux exauçant les souhaits,
Il pouvoit leur donner ou la Trêve,
ou la paix.
Dans les Plaines, dans les Bocages,

72 MERCURE

*A l'abry de sa foy païssoient tous les
Troupeaux ,*

*Et les Monstres les plus sauvages
Vivoient en un profond repos.*

*Heureux , s'ils avoient sceu con-
noistre*

Vn sort si tranquille & si doux ,

*Et si l'orgueil n'eust fait renaistre
Dans ces cœurs peu soumis d'autres
transports jaloux.*

S

*Celuy dont cependant l'œillade
foudroyante*

*Pouvoit soumettre encor le Nomade
à ses Loix ,*

*Sous une douceur si constante
Leur sembla n'estre plus ce qu'il fut
autrefois.*

Ils crurent que la complaisance

N'estoit en luy que lâcheté ,

Et qu'enfin la seule impuissance

Luy

GALANT. 73

Luy pouvoit inspirer sans de tranquillité.

De là naissent par tout de secretes intrigues,

On ne songe qu'à se vanger,

Et tous cherchent à s'engager

Dans les cabales & les ligue.

A ces bruits impreus le Lion dédaigneux,

Tu le sçauras, dit-il, Troupe lâche & vulgaire,

S'il est encore dangereux

En troublant mon repos d'irriter ma colere.

Il aiguisoit déjà, penetré de dépit,

Griffes & dents pour la vengeance,

Lors qu'un jeune Lion, de son sang l'esperance,

Calme sa fureur & luy dit.

C'est à moy seul, Seigneur, qu'appartient cette gloire,

Avril 1689.

G

74 MERCURE

Déjà fameux par cent combats,
N'est-il pas temps que sur vos pas
Vous me voyiez enfin courir à la
Victoire ?

Il suffira de ma valeur
Pour punir ces lâches coupables,
Vos coups leur enfleroient le cœur,
Et leur seroient trop honorables.

S
Le Heros des Forests charmé de
ces transports,
Et joyeux de renaître en cette ame
guerrière,

N'ose résister aux efforts
D'une ardeur si noble & si fiere.
Ils se separent donc, & plein d'un
beau courroux

Le Lionceau bien-tôt fait voir quel
est son Pere.

Tel qu'autrefois après les Loups
Il avoit exercé sa naissante colere,

GALANT. 75

Tel il fait ployer sous ses coups
L'Ours & le Leopard, le Tygre & la
Panthere.

Tous sont effrayez de ses cris,
Il terrasse les uns, les autres il déchire ;

Et l'on n'en voit aucun qui confus
& surpris

Ne l'apprehende & ne l'admire.

En vain dans le creux des rochers,
Ou dans les plus affreuses Isles,
Ils esperent trouver des retraites
tranquilles,

Au milieu de tant de dangers,
La peur, le desespoir, la honte
Leur font en vain pour fuir precipiter
leurs pas,

Par tout le Conquerant les brave &
les surmonte,

Il porte par tout le trépas.

La Corneille à ce grand spectacle,

G ij

76 MERCURE

Prononça , dit-on , cet oracle.

*N'estoit-ce point assez, Monstres trop
malheureux ,*

D'avoir un Lion à combattre ?

*Pour vous confondre & vous
abattre ,*

Falloit-il en irriter deux?

S

*Qui peut de cette Fable ignorer
le mystere ,*

*N'a qu'à jeter les yeux sur les rives
du Rbin ,*

*Où d'un autre Loüis le glorieux des-
tin*

*Fait revoir tous les jours le destin
de son Pere.*

**Je vous envoie un Air nou-
veau de M^r Martin, Auteur
des Airs à deux & à trois
parties , que debire le S^r Gue-**

GALANT 77

font. Celuy qui en a fait les
paroles, fait parler l'Amour
dans les trois couplets que
vous allez lire.

GAVOTTE.

Sans flèches, sans carquois.
Je viens chasser dans ces bois,
Avec des Armes moins terribles,
Qui ne sont pas moins invincibles,
Pour ranger sous mes loix
Les jeunes Nymphes insensibles ;
Sans flèches, sans carquois
Je viens chasser dans ces bois.

E
Non, non, ne craignez pas
De vous prendre à mes appas ;
La liberté n'est point charmante,
Est-il un cœur qui s'en contente ?

G iiij.

78 MERCURE

Venez, suivez, mes pas, . . . Etc.
Dans ces beaux lieux où tout enchan-
Non, non, ne craignez pas
De vous prendre à mes appas.

S

Avec d'aimables nœuds
Je prens les cœurs amoureux ;
Le moins cruel, le plus sauvage,
Le plus constant, le plus volage,
Heureux ou malheureux,
Il n'en est point que je n'engage.
Avec d'aimables nœuds
Je prens les cœurs amoureux.

Quoy que le Roy soit au-
jourd'huy le seul dans toute
l'Europe, que le soin de dé-
fendre la Religion Catholique
occupe, les grandes affai-
res qu'il faut qu'il soutien-

ne pour prévenir ce qu'il seroit infailible qu'elle souffriroit, si les Ennemis de ce Monarque remportoient sur luy quelque avantage considerable, n'ont pas empesché qu'il n'ait assisté à toutes les Predications du Pere de la Ruë Jesuite, qui avoit esté nommé pour prescher pendant le Carefme trois fois la semaine dans la Chapelle de Versailles. C'est un avantage qu'il avoit déjà eu il y a fort peu de temps, & la satisfaction que toute la Cour avoit receüe de ses Sermons, avoit

80 MERCURE

fait souhaiter de l'entendre encore pendant un autre Carême. Sa Majesté en a esté très contente, & la Predication qu'il fit le jour du Venedy-Saint, fut admirée de tous ceux qui l'entendirent.

Le Roy n'a manqué à aucun des Offices de la Semaine Sainte. Il n'y a rien d'extraordinaire en cela, puis que ce Prince ne s'en est jamais dispensé. Il est vray que pendant ses indispositions, Monseigneur le Dauphin a fait quelquefois la Cérémonie du jour

(III O)

GALANT. 81

de la Cene pour Sa Majesté, à cause des fatigues qui sont attachées à un devoir si pieux. Presentement que ce Monarque jouit d'une parfaite santé, quoy qu'il soit continuellement appliqué aux affaires de son Etat, il s'acquitte luy-mesme de cette penible fonction. Je ne vous repete point ce que jo vous en ay écrit plusieurs fois. La Predication fut faite ce jour-là par M^r l'Abbé Roquete, qui en parlant des treize Pauvres que Sa Majesté fait à table après leur avoir lavé les pieds, fit voir

82 MERCURE

que les actions d'humbleté
 que fait ce grand Roy ; luy
 font aussi naturelles que toutes
 les grandes choses que
 nous voyons tous les jours de
 luy. Cet Abbé en fit une
 fort vive peinture, qui fut
 écoutée avec autant de plaisir
 qu'elle causa d'admiration.
 En faisant l'éloge de Sa Ma-
 jesté, il n'oublia pas de parler
 de Monseigneur le Dauphin.
 Il dit que Dieu pour recom-
 penser le Roy de son zèle
 pour l'Eglise, luy avoit don-
 né un Fils qui marchoit sur
 ses glorieuses traces, &c. qui

estoit la recompense des Justes. L'Absoute fut faite ensuite par M^r de Biscara, Evêque de Besiers. Ce même jour, Monseigneur le Duc de Bourgogne servit le Roy à la Cene pour la première fois. Il avoit une extrême impatience de voir arriver le Jeudi Saint, pour avoir cet honneur, & il en fit connoître sa joye, lors qu'il dit en se levant; *J'auray le plaisir de voir aujourd'huy treize fois le Roy.* Il disoit cela à cause que les Princes portent les plats de chaque service, & que l'on

84 MERCURE

fert treize Pauvres. On ne
ſçauroit trop admirer l'eſprit
de Monſieur le Duc de
Bourgogne , qui dit tous les
jours cent choſes fort au deſ-
ſus de ſon âge. Monſieur
le Dauphin porta auſſi les
plats dans cette Ceremonie ,
& fut ſecondé dans la meſ-
me fonction , par Monſieur
Monſieur le Duc de Chartres,
Monſieur le Duc , Monſieur
le Prince de Conty , Mon-
ſieur le Duc du Maine, Mon-
ſieur le Comte de Toulouſe ,
Monſieur le Duc de Ven-
doſme, & pluſieurs Seigneurs.

Monsieur le Prince les precedoit tous à la teste des Maistres d'Hostel, en qualité de Grand Maistre de la Maison de Sa Majesté.

Le Samedy-Saint, le Roy fit ses Devotions, & toucha huit cens Malades qui remplissoient deux Galeries de Versailles. Ils receurent en mesme temps chacun une piece de quinze sols, suivant l'usage ordinaire. Sa Majesté parut d'une santé parfaite dans ce penible exercice, & s'en acquitta avec cet air qui marque la satisfaction qu'Elle

86 MERCURE

reçoit toutes les fois qu'Elle fait du bien. Elle distribua ce jour mesme les Benefices vacans, ce qu'Elle a coutume de faire les jours qu'Elle fait ses Devotions, afin de ne s'appliquer qu'aux choses qui regardent l'Eglise, & d'estre plus inspirée du Ciel pour le choix de ceux qui la doivent gouverner. Je vous parleray dans la suite de cette Lettre de ceux qui furent nommez ce jour là pour remplir ces Benefices.

La Reine d'Angleterre qui s'estoit retirée aux Filles de

Sainte Marie de Challiot pendant la Semaine sainte, y a donné de tres grandes marques d'une veritable pieté.

Celle du Roy son Epoux, & son zele pour la Religion Catholique, qui luy fait hazarder une Couronne pour maintenir la pureté de la Foy, meritent tant de loüanges, que vous sçaurez bon gré à une personne de vostre Sexe, dont vous avez déjà vû avec plaisir d'autres Ouvrages, de ce qu'elle s'est appliquée à faire l'éloge de ce grand Monarque. C'est de Madame de

n'autorisent que ce qui est bon.
 Ils sont exempts de vices, &
 comblez de vertus, & tout le
 cours de leur vie est un tissu de
 victoires. Mais si la Justice &
 la Bonté rendent un Monarque
 si recommandable, lors que la
 pieté & la valeur viennent aug-
 menter son mérite, que ne doit-
 on point dire pour son Eloge, &
 quelle est l'admiration qui peut
 égaler ses vertus? Foible image
 du Heros, dont je voudrois
 faire le portrait! Sa Justice,
 sa Bonté, sa valeur & son
 zele ont esté plus loin que mon
 idée. Ce n'est point assez de
 Avril 1689, H.

90 MERCURE

les connoître pour les dépeindre & celui qui les possède est le seul qui les peut apprendre aux hommes. C'est sur son auguste front qu'on voit briller les grandeurs que je voudrois décrire. C'est là qu'on remarque ce courage intrépide, & cette fidélité inviolable au culte de Dieu que les plus grands malheurs n'ont pu ébranler. C'est là enfin que l'on trouve le regne des vertus & des grandeurs. En effet, Grand Prince, qui a jamais résisté à l'injustice avec autant de fermeté que vous ? Si votre valeur vous a fait remporter tant de victoires

dans les combats, & si par vos
 Conquêtes vous avez ceint
 vostre teste de Lauriers, vous
 n'avez pas fait plus pour vostre
 gloire que vos Ennemis propres,
 qui en troublant vostre repos par
 leurs injustes projets, ont donné
 le dernier trait à l'éclat de vos
 vertus. Ils ont fait triompher
 cette intrepidité qui ne se peut
 connoître que dans les épreuves,
 l'on vous a vu d'un mesme
 air recevoir la Couronne que le
 Ciel vous a donnée, & attendre
 l'Ennemy qui venoit pour vous
 l'arracher; moins troublé que
 surpris à l'aspect de sa cruauté,

H ij

92 MERCURE

vous estes demeuré tranquille
 parmy un Peuple Infidelle ; &
 vous avez triomphé malgré la
 lâcheté qu'ils ont eüe à trahir
 vos intérêts. Tout ce Royaume
 a tremblé pour vous au bruit est
 au succès du mouvement des
 armes de ce Prince perfide qui
 a revolté vos Sujets ; chaque
 cœur a poussé des soupirs vers le
 Ciel en vostre faveur ; mais
 nostre crainte a cessé dans l'es-
 perance que Dieu n'abandon-
 neroit point un Prince fidelle ;
 dont le zele estoit occupé à
 agrandir son culte ; & nous
 avions lieu d'attendre ce secours

du Dieu des Armées ! Vous com-
 battez pour son saint nom,
 c'estoit sa cause qui vous enflâ-
 moit, & vostre confiance estoit
 d'autant plus juste, que vostre
 Loy estoit véritable, vostre Cou-
 ronne legitime, & vostre vertu
 consommée. Quand tout, l'Enfer
 s'armeroit contre vous, le Ciel
 vous protégera, & vos ennemis
 demeureront couverts de honte
 & de confusion, & trouveront
 leur ruine dans leur entreprise.
 L'on verra cet Ambitieux tom-
 ber du faiste de son orgueil dans
 l'abisme du neant où vous le
 reduirez, & vous reprendrez

94 MERCURE

cet Empire que vous n'avez
 quitté quelque temps qu'afin de
 l'affermir pour toujours. C'est à
 un Prince aussi brave que vous
 l'estes, que le Ciel réserve la
 gloire d'affervir ce Peuple belli-
 queux, & de faire de l'Angleter-
 re, une Cité heureuse où les Rois
 vertueux, & les Peuples soumie-
 trouveront un éternel repos. Si
 David vit autrefois son Fils
 révolté contre luy par un ordre
 de la Providence, c'estoit pour
 augmenter sa vertu & sa gloire.
 Il demeura sans ressentiment, &
 aimant autant le coupable qu'il
 haïssoit le crime, son cœur fut

partagé par deux mouvemens
contraires qui firent éclater sa
vertu. Il vainquit ce téméraire
infortuné, & la faute de ce
Fils malheureux fit la gloire de
ce Pere juste. Belle image de ce
qui vous arrive, grand Prince !
C'est de l'injure que vous a faite
ce Gendre malheureux, que vous
tirerez le plus de gloire. Son
dessein sera sans succès, comme
il est sans raison, & l'apparence
flatteuse qui le seduit, ne servira
qu'à augmenter la rigueur & la
honte de son sort. Ces deux
Monstres qui se sont fait redou-
ter, l'Ambition & l'Erreur, de-

96 MERCURE

viendront les esclaves de vostre foy, & la Renommée avec ses cent voix instruira tout l'Univers de vos triomphes. Quand la valeur vous rendit si recommandable dans ces combats où vostre courage se signala d'une maniere si glorieuse, quel sentiment de respect & de veneration n'inspirâtes-vous pas ? Et lors que vostre zele pour la Religion vous fit preferer la verité à la puissance, & que vostre foy vous tint lieu de toutes choses, que vous causâtes d'admiration ! L'on vous contem-
 ploit comme un autre Abraham
 qui

qui faisoit confister sa principale grandeur dans sa foy & dans sa constance ; mais quand on vous voit ne vous pas contenter d'estre fidelle , mais vouloir communiquer cette mesme fidelité à tous vos Peuples, desirieux de porter le flambeau de la verité dans des esprits où le Demon de l'erreur répand les tenebres , l'on ne peut assez vous admirer. Vous commenciez déjà cette grande œuvre que la force du Tres-haut vous fera achever, & la réussite en estoit assurée, si vous n'aviez eu qu'un Demon à combattre ; mais l'orgueil est venu

Avril 1689. I

98 MERCURE

secourir l'erreur, & ces deux puissances de l'Enfer viennent d'allumer un feu qui les doit consumer. C'est icy, grand Prince, où vous acheverez ce grand ouvrage, soutenu par les forces du plus grand Roy de l'Univers ; tous deux unis de rang & de cœur, tous deux grands Monarques, que ne peut point une si belle union ? Reposez, grand Prince, à l'ombre des Lys jusques au moment que LOUIS LE GRAND, comme un Soleil secondant par sa clarté & par sa chaleur vostre lumière & vostre force, vous fera vain-

tre par son secours, comme autrefois le Soleil fit à Josué à la Bataille des Gabaonites, avec cette difference, que le Soleil arresta un moment son cours pour le favoriser, au lieu que Louis le Grand poursuivra le cours de ses victoires, pour contraindre cette partie du monde qui vous doit obeir, à confesser sa révolte & sa perfidie, & à chercher dans vostre bonté le pardon que leurs crimes ne meritent pas d'obtenir. Fasse le Ciel, grand Monarque, que tout vous réussisse, que vos justes desseins s'accomplissent parfaitement, que vostre

100 MERCURE

prosperité égale vos vertus, & que vos jours soient longs & heureux autant que la France le souhaite.

On peut dire que ce qui regarde Sa Majesté Britannique est la grande affaire qui fait aujourd'huy remuer toute l'Europe. Elle donne à parler aux Politiques, & deux jours après que je vous ay envoyé la cinquième partie des Affaires du Temps, il a paru un Ouvrage sur ce mesme sujet. Il a pour titre, *Lettre d'un Milord absent de la Convention, à un de ses Amis,* & on marque que cette Lettre

GALANT. 101

a esté traduite de l'Anglois.
Elle est digne de l'attention
des Curieux , & celuy qui l'a
écrite , quel qu'il soit , traite
sa matiere en habile homme.
Aussi tous ceux qui l'ont vûë
luy ont-ils rendu justice.
Comme elle fait bruit , &
que c'est avec beaucoup de
raison qu'elle est estimée , j'ay
de la joye de m'estre ren-
contré en plusieurs endroits
avec son Auteur , & je me
flate par là que ce que je
vous ay envoyé sur les Affai-
res du temps avant qu'elle
fust tombée entre mes mains,

I iij

ne déplaîra pas. Quoy que cette Lettre soit fort recherchée, elle n'a pas encore esté veuë de tous ceux qui la souhaitent, à cause qu'on ne la debite pas, & qu'on a de la peine à la trouver. C'est ce qui m'engage à vous l'envoyer, afin que ceux de vostre Province, qui ne l'ont pas veuë, puissent satisfaire leur curiosité. Je m'en fais un plaisir d'autant plus grand, qu'on verra par là que je ne cherche qu'à faire connoître tout ce qui merite d'estre applaudy. J'ay cru devoir re-

trancher quelques lignes du commencement dans la copie que vous trouverez icy ; non que je prenne la liberté de les condamner ; mais parce que ce que je vous envoie devenant public, je dois garder plus de mesures que ceux qui font courir leurs Ouvrages sans y mettre leur nom ; c'est ce qui est cause que je tâche fort souvent à envelopper de certaines veritez qui ne doivent pas estre toujours dites crument , & en nommant les gens. Le petit retranchement que j'ay fait ,

I iiii

04 MERCURE

n'ôte rien de la beauté de l'Ouvrage, & ne doit point faire croire qu'il y ait quelque chose de retranché dans le reste. Il est certain que dans l'estat où je vous l'envoie, on ne le doit pas moins considérer, que si j'y avois laissé les cinq ou six lignes que je me suis cru obligé de supprimer. Voicy cette Lettre.

MY LORD,

Vous paroissez surpris de ce que je n'ay pas répondu à la Lettre, par laquelle vous me pressiez

avec tant d'instance de me rendre à Londres pour prendre ma place à la Convention dans la Chambre des Seigneurs. Vous le ferez donc encore davantage, quand vous sçauvez que la Lettre que j'ay reçüe, aussi-bien que les autres Seigneurs qui sont demeurés dans les Provinces, n'a pas eu plus d'effet sur moy que toutes les raisons que vous m'avez alleguées. Je vous diray mesme franchement, qu'elle m'a entierement confirmé dans ma premiere resolution, de demeurer chez moy, & de ne prendre aucune part à vostre Assemblée ;

106 MERCURE

me doutant bien que nous n'é-
tions mandez que pour la forme,
Et qu'on ne craignoit rien tant
que de voir la Chambre des
Seigneurs complete. Car enfin,
Mylord, vous conviendrez avec
moy, que si nous nous estions
tous rendus à Londres, vous
n'auriez pas esté les Maistres
de faire tout ce qu'il a plu à
vostre nouveau Roy, puis que
manquant de deux ou trois voix
pour faire prevaloir le resultat
des Communes, il a esté obligé
d'employer les menaces Et les
promesses pour en gagner encore
huit ou dix, afin de le faire

passer. Vous pouvez croire, que moy & la pluspart de ceux qui sont demeurez dans les Provinces, n'aurions pas esté de cet avis. Ainsi je vous prie de me dire, si vous & environ soixante qui vous ont suivy, auriez esté capables de donner la loy à plus de six-vingt qui n'avons eu aucune part à vos délibérations. Fay donc bien compris, que quand on nous faisoit écrire au nom de la Chambre Haute, & qu'on engageoit nos amis particuliers à nous presser de venir à Londres, on se mocquoit de nous & d'eux, & qu'on ne craignoit

108 MERCURE

rien davantage que de voir les Pairs du Royaume assemblez en nombre complet, puisque jamais ils n'auroient pris des resolutions si extravagantes ny si contraires au bien de l'Estat, que celles que vous avez prises. Je pardonne à de petits Gentilshommes comme qui se trouvant les premiers de leur race honorez du titre de Mylord, & égaletz à ceux, dont autrefois ils auroient souhaité d'estre les domestiques, ont esté les plus échauffez à prendre possession de ce nouvel honneur, qu'ils ont obtenu du Roy, pour lequel ils ont si peu

de reconnoissance. Je pardonne
 aussi à Mylords
 que le desordre de leurs affaires
 a jettez dans le mauvais party,
 & à ceux qui s'y sont laissez
 entrainer sans trop sçavoir pour-
 quoy, comme il arrive souvent
 parmy nous. Mais en verité je
 ne puis comprendre comment
 plusieurs autres qui n'avoient pas
 les mesmes pretextes, ont eu as-
 sez de lâcheté pour prendre part
 à une entreprise aussi noire &
 aussi abominable, que celle de
 renoncer à l'obeissance qu'ils
 doivent par serment à leur Roy
 legitime, pour se rendre esclaves

110 MERCURE

du Prince d'Orange.

Vous me direz que je parle en Papiste , & en défenseur du Pouvoir Arbitraire ; mais vous sçavez bien que je suis de la Religion Anglicane : que j'ay eu tres-peu de part dans les affaires, & si peu de faveur depuis la mort du feu Roy, que je ne puis estre suspect de prévention. J'avouë que j'ay toüé indifferemment le zele qui portoit le Roy à favoriser autant qu'il luy estoit possible ceux qui estoient de sa Religion ; & à tâcher de leur procurer quelque repos dans ce Royaume ; mais j'ay toujours

GALANT. III

crû aussi bien que plusieurs de nos amis que vous connoissez, que nous ne devions rien craindre de tous ces desseins imaginaires de détruire la Religion Protestante, persuadé comme j'étois, & comme je suis encore, qu'on ne pouvoit employer des moyens plus contraires aux intentions de Sa Majesté, que ceux qui ont esté mis en usage pour avancer la Religion Catholique. Ainsi il ne m'est jamais venu dans l'esprit que la Religion Anglicane dût recevoir le moindre préjudice de tout ce qui a donné l'alarme à quelques Protestans de

bonne foy, que d'autres qui ne se soucient guere de la Religion ont engagez sous ce pretexte dans les affaires où nous sommes presentement, & dont je ne crois pas que nous voyions si tost la fin.

Mais, dit-on, le Roy a donné des dispenses du serment du Test à tous les Catholiques qu'il a employez ; il les a avancez dans les premieres Charges, il en a rempli ses Troupes, & il vouloit se servir d'eux pour opprimer nostre Religion & nos libertez. Je sçay bien, Mylord, que depuis un an on a tâché de don-

ner à cette occasion l'alarme à tous les Protestans, & j'avouë mesme que j'ay cru durant quelque temps qu'il en pouvoit estre quelque chose ; mais il paroist elaiement qu'elle estoit bien fausse, puis que si le Roy avoit pris ces mesures, il n'auroit pas esté si vilainement trahi : au lieu que s'étant fié à des Protestans, il en a trouvé à peine un seul qui se soit mis en devoir d'exposer sa vie pour luy. En verité, Mylord, je suis bien fâché que nous ayons fait un si grand tort à nostre Religion ; car qui est le Prince qui pourra jamais se fier

Avril 1689.

K

114 MERCURE

à nous, puis que toutes les Déclarations de nostre Eglise & de nos Universitez, nos sermens, & tout ce qu'il y a de plus sacré parmy les hommes, ne nous engagent qu'autant qu'il nous plaist? Après cela, que nos Evêques & nos Ministres preschent contre les Catholiques, & qu'ils leur reprochent que leur doctrine détruit les devoirs des Sujets envers leurs Souverains. On n'aura pas de peine à leur répondre, & je m'imagine déjà que plusieurs feront de beaux Commentaires sur le Sermon que ce petit hypocrite d'Evêque d'Ely pro-

nonça au couronnement du Roy,
et sur les decisions de l'Univer-
sité d'Oxford. J'avouë que je
ne sçay pas ce qu'on leur pourra
répondre, si ce n'est que tous les
bons Protestans traiteront ceux
qui ont entraîné vostre Conven-
tion à de si grandes extremitéz,
comme des rebelles sans foy et
sans loy, et que si plusieurs hon-
nestes gens, qui n'ont pas esté de
l'avis des Communes, meritent
quelque excuse, les autres seront
considerez par les veritables en-
fans de l'Eglise Anglicane com-
me des Heretiques, avec lesquels
ils ne peuvent avoir aucune

communion. J'ay écrit sur ce sujet à un bon Evêque sçavant & homme de bien, & je suis comme assuré qu'il sera de mon avis. Si ceux qui ont eu part à vos résolutions, vous ont dit d'assez bonnes raisons pour lever tous les scrupules qui pouvoient vous en détourner, vous me ferez plaisir de m'en faire part; car je vous avouë, que quoy que je ne me pique pas d'estre grand Theologien, je crois néanmoins en sçavoir assez pour estre moralement certain qu'ils n'ont pû vous en alleguer aucune capable de satisfaire ceux qui ont la moindre

teinture des devoirs du Christianisme. Mais je suis assuré que toutes leurs résolutions ne peuvent estre fondées que sur les maximes detestables de Buchanan, de Doliman, de Milton, & de semblables Saints du party Presbyterien, dont apparemment les Livres, quoy que condamnez & défendus tant de fois par les Parlemens, & par l'Eglise Anglicane, seront réimprimez bien-tost par ordre de la Convention.

Ce n'est pas que je croye qu'en cette occasion les principaux Acteurs ayent esté fort tourmentez de scrupules. Rien n'en guerit

118 MERCURE

mieux que l'esprit fanatique, qui a absolument regné dans votre Assemblée, sur tout dans cette Chambre basse, toute composée de Non Conformistes Presbyteriens, qui en devoient estre exclus selon les loix d'Elizabeth & tant d'autres consecutives. Mais vous n'avez qu'à laisser faire votre nouveau Roy. Il ne le verra pas plustost bien éably sur le Trosne, qu'il travaillera efficacement à vous inspirer des maxims plus chrestiennes, & je suis persuadé que Messieurs les Evêques seront les premiers qu'il reformera sur le pied des

*temps Apostoliques, en les déchar-
geant de ces richesses inutiles, &
de ces honneurs mondains ; pour
les reduire , suivant le souhaits
de feu Mylord Schafisbury , à
une pension de cent livres sterling
chacun. Ils n'auront la pluspart
que ce qu'ils meritent, & si je
puis me résoudre d'aller à vostre
Parlement, je vous promets par
avance que j'y travailleray de
tout mon pouvoir. Mais en
toute autre chose, je vous déclare
que je ne seray jamais de vostre
avis, & qu'il ne tiendra pas à
moy, que je n'engage tous les
Seigneurs qui ont quelque com-*

fiance en moy , à détruire s'il est possible , tout ce que vous avez fait à vostre Convention ; lors que , comme j'espere , la Nation ouvrira les yeux , & sentira toute l'infamie dont vous l'avez couverte. Il est vray que nous n'avons pas besoin de nous assembler pour cela ; car ce seroit supposer que ce que vous avez fait a esté de quelque autorité , au lieu qu'il est nul & extravagant en toutes manieres. Il faut que vous ayez nous perdu l'esprit , si vous croyez que nous puissions considerer comme des Loix , les resultats de

de vos deux Chambres. Vous sçavez bien que nous ne connoissons point de Loix en Angleterre, que celles qui se font par autorité legitime; c'est à dire, par le Roy dans son Parlement. Il est impossible d'en trouver d'autres dans les recueils de nos Actes, & on n'en connoist point d'autres dans nos Tribunaux. Je m'en rapporte à ces Jurisconsultes qui vous servent de Conseil, après l'avoir esté de tous les Seditieux & conspirateurs qui ont esté mis en Justice depuis quelques années. Ces beaux Legistes, & vous aussi, sçavez

Avril 1689. L

122 MERCURE

bien que le Roy seul a l'autorité de convoquer les Pairs & les Communes , & vous l'avez assez reconnu , puis que vous n'avez osé prendre le nom de Parlement. Quelle est donc l'autorité qui vous a assemblez , si non celle du Prince d'Orange à qui vous l'avez donnée , quoy que vous ne l'eussiez pas ? Et quand vous auriez esté en estat de la luy donner , il n'estoit pas capable de la recevoir ny de l'exercer , puis qu'entrant en armes dans ce Royaume , se déclarant contre le Roy , & entreprenant sur la liberté de Sa

GALANT. 123

Majesté, il a encouru le crime de haute-trahison au premier chef, & perdu par forfaiture tous ses droits, honneurs, & prerogatives, s'il est membre de l'Etat: s'il est étranger, c'est un Ennemy public, que la Nation doit détruire & combattre, à peine de felonie; & auquel on ne peut obeir sans encourir la haute-trahison. Voilà cependant l'autorité qui vous a convoquez: & qui de vostre propre aveu n'a pû faire cette Assemblée que nos Loix appellent Parlement.

Cependant vostre Convention

L ij

qui ne pouvoit pretendre un pouvoir plus grand que le Parlement, a fait ce que jamais Parlement legitime n'a osé faire. Elle a jugé le Roy ; & elle a déclaré que sa retraite forcée estoit une abdication & une renonciation à la Couronne ; que le Trône estoit vacant, & ensuite elle en a disposé en faveur du Prince d'Orange. Je vous prie de me mander quels exemples vostre Conseil d'Avocats vous a fournis pour regler vos Deliberations. Sont-ce les actes des Spencers, & des autres seditieux, ou ceux de Cromwel ? Je ne sçay que

ceux-là qui ont avancé que lors
que le Roy ne se gouvernoit pas
selon les loix, on pouvoit l'y
obliger en prenant les armes con-
tre luy ; mais vous sçavez que
tous les Parlemens ont mis cette
entreprise au nombre des crimes
de Haute-Trahison. Aussi vous
vous estes avisez d'un bel expe-
dient, sur lequel je m'attens que
vous justifierez vostre conduite.
C'est que vous n'avez pourvû à
la Couronne que comme vacante,
Et que vous ne l'avez pas fait
vaquer. En verité, Mylord, c'est
bien se moquer de toute la Na-
tion, que de pretendre se sauver

L iij

126 MERCURE

par de semblables distinctions. Dites-moy, je vous prie, en vertu de quelle Loy avez-vous déclaré que la Couronne estoit vacante ? Un tas de Seditieux convoquez tumultuairement par un Usurpateur, peut-il prononcer sur une semblable matiere ? Le Royaume d'Angleterre est-il électif, & peut-on trouver quelque exemple non contesté qui autorise le Peuple à en disposer, ny mesme à le declarer vacant ? Un Royaume hereditaire peut-il vacquer, sinon par la mort du legitime possesseur ? Vostre nouveau Roy l'auroit peut-estre fait va-

quer de cette maniere ; mais quand ce Royaume seroit vacant , n'y avoit-il point d'heritier presomptif ? Ce Prince de Galles , sur la naissance duquel toute l'Angleterre & le Prince d'Orange mesme ont solennellement complimenté le Roy , n'est-il plus au monde , & ne meritoit-il pas qu'on fist quelque mention de luy ? Il n'est pas en âge d'avoir violé ce pretendu contract original que vous avez imaginé entre le Roy & son Peuple , & ainsi , supposé que le Trône fust vacant , il luy appartenoit. Je sçay bien que le Prince d'Orange.

L iiij

128 MERCURE

le traite d'Enfant supposé , & cela est digne de sa conscience timorée ; mais en bonne foy , ne conviendrez-vous pas avec moy , que toutes les preuves prétendues qu'il fait publier par ses Emissaires pour établir cette supposition , sont si notoirement fausses , qu'il en a eu honte , & qu'il n'a osé vous demander que vous declarassiez que ce Prince estoit supposé. Comme donc vous ne l'avez point fait , apparemment vous n'en croyez rien : mais cette affaire sera réservée à vostre Parlement , où Oats & de semblables Scelerats viendront

affirmer par serment quelque histoire à laquelle Burnet donne la dernière main, & sur sa parole vous passerez un Aête, par lequel vous déclarerez la supposition en vertu d'une Loy qui n'avoit pas encore esté faite, qui est que les Reines acoucheront dans la Salle des Banquets, en presence des deux Chambres.

Je ne dis rien de vos prétendus griefs, qui sont aussi peu conformes aux Loix, que tout le reste de vostre procedure. Je me contenteray de faire quelques reflexions sur vos nouveaux sermens, que vous nous voulez imposer.

130 MERCURE

comme des Loix. Dites-moy, je vous prie, Mylord, puis que vous avez, comme les autres presté les sermens d'Allegeance, de Supremacie, & du Test, croyez-vous qu'ils vous aient obligé envers le Roy, à qui vous les avez prestez ? Apparemment vous croyez que non, puis qu'ils ne vous ont pas empesché de prendre les armes contre luy, & de vous joindre à ses Ennemis. Il sera donc vray de dire, ou que vous violez vostre serment, ou que vous croyez qu'on peut n'y avoir aucun égard, comme en effet il paroist assez que vous ne

*vous en estes guere mis en peine. Après cela oferons-nous reprocher aux Catholiques les men-
songes & les équivoques, quoy
que tous ceux que j'ay connus les
condamnent, pendant que vostre
Convention nous apprend &
mesme nous ordonne de nous
jouer ainsi de nos sermens ? De
plus ces sermens sont établis par
l'autorité des Parlemens : & un
des grands crimes que vous a-
vez voulu faire au Roy, est
d'en avoir dispensé quelques Of-
ficiers de sa Religion. Avec
quel front avez-vous donc osé
supprimer ces sermens pour nous*

132 MERCURE

en substituer deux nouveaux, vous qui prétendant convertir vostre Convention en Parlement, avoüez assez que vous n'en avez pas l'autorité ? Comment donc pouvez-vous faire ce que vous reprochez au Roy, quoy qu'il ait une autorité que vous n'avez pas ? Mais je m'attens que vous justifierez vostre procédé sur ce prétendu zele de la conservation de la Religion Protestante qui vous a fait prendre de si étranges résolutions contre le Roy. Vous seriez tous bien empeschez à citer les Actes sur lesquels vous avez

formé le vostre ; car de tous les Actes qui concernent la Religion , il n'y en a aucun qui donne droit aux Sujets de disposer de la Couronne , en cas que le Roy ne fasse pas profession de la Religion Protestante. Au contraire , le dernier Acte d'uniformité contenoit une detestation formelle de la doctrine de ceux qui enseignoient , qu'on pouvoit prendre les Armes contre le Roy. Mais quand il y auroit quelque Loy qui établissit la nécessité de professer la Religion Protestante pour estre Roy d'Angleterre , elle devroit s'entendre

de la Religion établie par les Loix. Comment donc avez-vous esté assez hardis pour déclarer le Trône vacant , à cause que le Roy est Catholique , pour établir en mesme temps sur le Trône un homme qui a toûjours professé une Religion contraire à ces mesmes Loix , puis qu'elles sont aussi bien contre les Protestans Non-Confirmistes , que contre les Catholiques ? Mais je vois bien que vous avez cru pouvoir faire ce que vos Fanatiques ont demandé tant de fois , & que les Parlemens ont toûjours refusé , qui est de rcvoquer toutes les loix pena-

les contre les Protestans Non-Conformistes, & de ne leur laisser aucune rigueur que contre les Catholiques ; surquoy je vous demanderay encore, quelle est vostre autorité pour changer les loix, & si vostre Convention a droit de pretendre d'en pouvoir dispenser, après avoir contesté au Roy ce pouvoir ? Avouëz de bonne-foy, que toutes ces entreprises sont insoutenables : & comme vous n'ignorez pas nos loix, j'espere que vous conviendrez avec moy qu'il n'en faut plus parler, si vos resolutions subsistent.

136 MERCURE

On a reproché au Roy d'avoir voulu établir le Pouvoir Arbitraire, & donné atteinte à ces mesmes Loix. Cependant la Convention-en a plus renversé en huit jours, que nos Rois n'en ont fait en cent ans. Elle a renversé les loix de la succession hereditaire, toutes celles qui ont esté faites pour la seureté des Rois, & de l'Etat, celles de Supremacie & de l'uniformité de Religion, & tant d'autres, qu'à peine en restera-t-il aucune sur pied, si ce n'est le Stile ordinaire pour les affaires civiles; car pour la procedure criminelle, toutes les loix

en sont également violées à l'égard de tant de Seigneurs Catholiques qui ont esté mis en prison contre toutes les formes, & cela, dans le temps, mesme qu'on se plaint qu'on a fait juger au Banc du Roy des personnes qui ne peuvent estre jugées que par le Parlement. Ces personnes privilégiées sont des Pairs : pourquoy donc vous sera-t-il permis de faire arrester des Pairs Catholiques, vous qui n'avez ny le nom, ny l'autorité du Parlement? La Loy donne aux moindres particuliers le privilege de Habeas corpus, suivant lequel on

Avril 1689.

M.

138 MERCURE

ne peut leur refuser de les mettre en liberté en donnant caution. Cependant vous l'avez refusé à ces Seigneurs. Le Grand Chancelier est la troisième personne de l'Etat, & il a non seulement le privilege de la Pairie, mais encore ceux de sa Charge, qui mettent au nombre des crimes de trahison, ce qui se fait contre celuy qui en est revestu. Cela ne vous a pas empesché de faire arrester Mylord Chancelier, quoy que quand vous seriez legitimement assemblez en Parlement, vous n'avez aucun autre droit, que de supplier le Roy

de le faire punir, en cas qu'il eust mal versé dans sa Charge.

Je ne veux pas m'étendre davantage sur les irregularitez de vostre procedé, qui sont telles, que je ne croy pas qu'on en puisse renfermer un plus grand nombre dans un seul resultat. Je vous diray seulement qu'il me paroist que vostre Convention a porté plus loin l'impudence & le mépris des Loix, que n'avoit fait le long Parlement; car enfin ces seditieux parricides ne pecherent pas comme vous dans le principe. Ils demanderent un Parlement, & ils l'obtinrent, quoy que par

M ij

140 MERCURE

de mauvais moyens. Quand ils furent assemblez, ils reconnurent le pouvoir du Roy, en luy demandant qu'ils s'engageast par une Declaration à ne le point casser ny proroger, ce qu'il fit pour son malheur, & pour celuy de toute nostre Nation. Ils avoient donc au moins observé quelques formes, au lieu que vous n'en avez observé aucunes. Ils estoient Parlement, & vous avoüez que vous ne l'estes pas. Vous pouvez donc juger de l'estime que nous faisons de ceux qui ont esté les principaux personnages de vostre Convention,

GALANT. 141

puis que nous les mettons au dessous de ceux que tous les gens de bien considereront toujours comme d'execrables parricides. Il ne reste plus à vostre pretendu Roy que de tâcher à se maintenir par la force, qui est sa seule ressource, & qui est seule capable de faire faire les Loix. Je suis persuadé que vous autres ses Favoris serez les premiers à vous repentir d'avoir mis vostre liberté en de si mauvaises mains. Ces brutaux de Hollandois qui estoient si libres, l'ont bien perduë. Il a scu leur persuader de se défaire des meilleurs Citoyens & des veri-

142 MERCURE

tables Peres de la Patrie, comme il vous a persuadez de vous defaire de vostre Roy legitime. Ainsi il vous fera connoistre que rien ne vous est plus prejudiciable que cette malheureuse liberte qui vous incommodoit, Et s'il ne vous le persuade pas par ses harangues, il a d'autres expediens qu'il sçaura bien mettre en usage.

Pour moy, je suis resolu de demeurer icy dans mes Terres, jusqu'à ce que je voye quel tour prendront les affaires; car tout ce que vous me mandez, ne me persuade pas qu'elles soient encore

fort assurées, quoy que vostre
 Roy ait déjà endossé les habits
 Royaux, craignant peut-estre de
 n'avoir pas un assez long Regne
 pour les prendre le jour de son
 Couronnement. Il me semble que
 je vois sur la description que
 vous m'en faites, ces vieilles ta-
 pisseries, où les Rois ne sont ja-
 mais representez sans leurs Cou-
 rones & leurs habits de cere-
 manie, mesme dans leur lit.
 Apparemment il a couché ce jour-
 là avec son Manteau Royal
 & sa Couronne, pour faire du-
 rer plus long-temps ce beau spe-
 ctacle. Qu'il regne donc sur des

144 MERCURE

perfidés qui n'ont ny foy, ny loy ;
 mais quelque chose qui m'arri-
 ve , ma lâcheté ne sera jamais
 assez grande pour noircir le nom
 que je porte par une aussi grande
 perfidie , que celle de reconnoistre
 un Usurpateur Etranger , qui ne
 meritoit nostre respect que par
 l'honneur qu'il a d'avoir eu
 deux alliances avec la Maison
 Royale. Quand la fantaisie me
 prendra de choisir un Maistre ,
 je voudray qu'il soit de meilleure
 Maison. Si j'aurois esté Hollan-
 dois , j'aurois mieux aimé obeir
 au Roy d'Espagne , qu'à un
 Gentilhomme Alleman , & puis
 que

GALANT. 145

que je suis né Anglois, je n'ob-
 téiray jamais à un homme qui
 n'est pas de meilleure Maison
 que moy. Voila quelle est ma
 resolution, & je ne crois pas que
 rien soit capable de m'en faire
 changer. J'espere que les dis-
 graces dont vous me menacez,
 finiront de costé ou d'autre, car
 nous sommes dans un Pays de
 revolutions, où les affaires chan-
 gent en un moment, & toujours
 sans sçavoir pourquoy. Si on me
 vient tourmenter dans ma Pro-
 vince, je suis assez près de
 l'Irlande pour y passer, & com-
 me j'ay un Titre en ce Royaume-

Avril 1689. N

146 MERCURE

là, je vous declare par avance, que si le Roy y convoque un Parlement, vous entendrez parler de moy. Si j'ay esté sourd & muet pour vostre Convention, je ne le seray pas alors, & si le Rôy me veut croire, on n'épargnera pas tous ceux qui se trouvent engagez dans vostre cause, & qui par leurs Titres sont justiciables du Parlement d'Irlande. Quand on les poussera à bout, ils n'auront pas sujet de se plaindre ; car après les exemples de cruauté que vous avez donnez aux Irlandois, qui n'avoient aucun autre crime que

la fidelité envers le Roy, il ne faut pas attendre qu'ils épargnent les Protestans. J'en seray fâché, parce que j'aime ma Nation; mais puis que tant de malheurs que la derniere longue rebellion luy a attirez, & dont la memoire est encore recente, n'ont pas esté capables de la guerir de cette fougue, qui l'anime toujours contre ses Rois legitimes, il est juste qu'elle en experimente de nouveaux. J'auray au moins la satisfaction de n'y avoir eu aucune part, & je ne me sauveray pas par la distinction du Roy de Facto & de Jure, pour

148 MERCURE

aller fléchir le genouil devant
l'Idole des Communes. Nous ver-
rons peut-estre quelque jour ce
Veau d'or brisé. Dancez cepen-
dant autour de luy, & que
vostre nouvel Aaron, cet Evê-
que de Londres & ses Confreres
vous disent. Ce sont-là ces
Dieux, Israël, qui t'ont deli-
vré de la servitude d Egypte:
c'est-là ce Messie des Presbyte-
riens qui vous a delivrez des
fers du Papisme, & de l'escla-
vage du Pouvoir Arbitraire.
Qu'ils vous endorment & qu'ils
vous amusent; je suis seur que
la feste ne finira pas sans beau-

coup de sang répandu. J'espère
que Dieu aura pitié des honne-
stes gens, & que peut-estre nous
verrons menez à Tiburne plu-
sieurs de Messieurs des Commu-
nes. Au moins je suis assuré que
la plupart l'auroient mérité a-
vant la Convention, & que
sans ce pouvoir dispensatif qu'ils
vouloient supprimer, ils auroient
pû laisser par écrit quelque belle
harangue patibulaire, mais ils
n'auroient jamais esté en estat de
nous vouloir donner des Loix.
Elles ne sont pas néanmoins en-
core bien établies pour justifier les
Membres de la Convention du

150 **MERCURE**

crime de Haute Trahison que vous avez tous encouru. Ainsi je n'ay rien de meilleur à vous souhaiter que le prompt retour de nostre Roy legitime pour vous donner une abolition generale, qui seule peut mettre vos vies, biens & honneurs en seureté. C'est tout ce que répondoit le bon homme Jenkins aux Parlementaires du temps de Charles I. quand ils luy demandoient conseil. Ils se moquoient de luy, comme vous vous moquez de moy; mais enfin il eut raison, & nous l'aurons aussi, & peut-estre bien-tost, comme je l'espere. Je

GALANT. 151

vous prie cependant que ces affaires ne troublent pas nostre ancienne amitié. Je suis, &c.

En vous apprenant le mois passé que M^r de Fer debite une Carte nouvelle des Frontieres d'Allemagne, je vous promis de vous en parler plus amplement, & pour vous tenir parole, je vous diray qu'on y trouve le Blason où les Armes de toutes les Provinces que le Rhin baigne, avec les Plans des Places fortes situées sur ce Fleuve & aux environs. Les Cartouches

N iiij

152 MERCURE

qui enferment ces Plans sont composez de Figures Allegoriques qui regardent l'Histoire du Temps , & de Medailles des grands hommes qui ont fait des actions remarquables sur les Frontieres. Il y a des divisions nouvelles qui n'ont paru dans aucune Carte. Celle cy fait connoistre par qui les Provinces ou Etats qu'elle renferme sont possedez , de quel Cercle ils sont , & les lieux où les Batailles considerables ont esté données. Elle est tres-bien gravée , & peut satisfaire les Curieux de

Geographie , d'Histoire , de
Blason , de Fortifications &
d'Allegories. La Description
qui se met à costé est aussi
nouvelle que particuliere.
Monseigneur le Dauphin a re-
ceu l'Auteur fort obligem-
ment , & comme ce Prince
a esté tres-satisfait de l'Ou-
vrage , il y a sujet de croire
que le Public regardera ce
morceau de Geographie com-
me un des plus exacts , &
peut estre le plus beau qu'on
ait encore veu sur ce sujet.
Aussi a-t-il fait meriter à
son Auteur le titre de Geo-

154 MERCURE

graphe de Monseigneur le Dauphin, comme on le peut voir dans son Privilege. Pour la commodité des Officiers d'Armée cette Carte se separe en trois, & quoy que colée sur de la toile, ces trois parties se peuvent porter dans la poche. Alors on en donne la description dans un petit Livre, parce qu'elle n'est point à costé des Cartes faites pour porter dans la poche, comme elle est à costé de celles qui sont pour les Cabinets & les Galeries.

L'Académie des *Ricovrati*

de Padouë est si celebre , qu'on peut dire à la gloire des personnes qui la composent , qu'il suffit d'en estre pour se voir universellement estimé. Cette sçavante Compagnie n'a aucun égard au Sexe. Elle est persuadée avec beaucoup de justice que le merite & l'esprit sont des deux Sexes. C'est aussi pour cette raison qu'elle reçoit également les Hommes & les Femmes Illustres. Telles sont Mademoiselle de Scudery , Madame des Houlières , Madame Daffier , Madame de

156 **MERCURE**

Châte ; celle-cy autrefois si connue sous le nom de Madame de Ville-Dieu, & celle-là sous celui de Mademoiselle le Fevre. Cet honneur estoit bien deu à Madame de Saliez, Viguier de Alby. Elle a esté proclamée depuis peu de temps Academicienne par tous les suffrages de la Compagnie. Le docte M^r Patin, dont la Fille est aussi Academicienne, fit publiquement l'éloge de cette Heroïne, & parla de sa naissance, de sa vertu, de son genie & de ses Ouvrages, d'une maniere qui

fit admirer son éloquence.

Le Jeudy 17. du dernier mois , M^r Dalibert , un des premiers Officiers de la Reine de Suede , fit une grande Feste à Rome dans l'Eglise de la Maison Professe des Peres Jesuites dediée au Nom de JESUS , au sujet de la convalescence de cette Princesse. L'Eglise qui est une des plus belles de la Ville, estoit tendue des plus riches Tapisseries de la Reine, avec des Vases d'argent remplis de bouquets & de fleurs sur les corniches & sur les pedestaux. Il y eut une excel-

158 MERCURE

lente Musique & une Symphonie des plus belles. L'Evesque de Verceil celebra la Messe, & douze Cardinaux y assisterent, avec une affluence de monde incroyable. Le soir le Palais de la Reine fut illuminé, & toutes les rues des environs, de même que toutes celles qui conduisent de ce Palais à l'Eglise de JESUS. Le Dimanche suivant, tous les Marchands Ouvriers & Artisans qui travaillent pour cette Princesse, firent aussi une superbe Feste dans l'Eglise de S. *Salvator in Lauro*, où il y eut encore une

fort belle Musique. Ils avoient fait orner la façade de l'Eglise de toiles peintes, avec quantité de figures, de Medaillons, & de Devises, & des Festons de fleurs sous les voûtes & sous les arcades.

Je vous parlay il y a deux mois de l'Emblème Enigmatique mise au haut de la These de M^r de Roviére, Apoticaire ordinaire des Camps & Armées du Roy, pour la distribution & confection de la *Theriaque*. L'explication qui en a esté faite ayant extrêmement plu, j'ay cru devoir vous en faire part. Certe-

160 MERCURE

Estampe represente Esculape
Enfant, qu'une des Heures,
par l'ordre d'Apollon, pre-
sente au Centaure Chiron,
pour l'élever. On y voit un
Temple d'Esculape dans une
Isle, & au dessus est dépeinte
la Constellation du Serpen-
taire, que les Grecs nom-
ment Ophiuchus. Au deça
du Temple est un Champ
rempli d'arbrisseaux odori-
ferans & de plantes aromati-
ques, parmy lesquelles on
voit quelques Viperes; &
de l'autre costé est un De-
sert plein de sables, où il y a
aussy des Viperes. Le devant

de la Planche est orné de plusieurs sortes de plantes Medicinales. Au haut paroist la Devise du Roy. Ce dessein est tiré de l'Histoire & de la Mythologie. Apollodore dit qu'Ischys, Roy d'Arcadie, Fils d'Elatus, épousa Coronis, Fille de Phlegyas, Roy des Orchomeniens, qui estoient des Peuples du Peloponnese en Grece. Cette Princesse avoit esté aimée d'Apollon, & mesme estoit enceinte, avant ce mariage avec Ischys. Apollon ne put vaincre son déplaisir ; & transporté de
Avril 1689. O

furcür, il refoluit d'ofter la vie à celle qui l'avoit abandonné. Il luy perça le fein de plufieurs flèches ; mais il fe laiffa toucher par les plaintes de cette Princeffe mourante , qui le pria de conferver fon enfant. Auffi-toft qu'elle eut jetté le dernier foupir , il le tira de fon ventre ; & l'ayant nommé Esculape , il le donna à une des Heures qui le porta à Chiron, le plus fage des Centaures , pour avoir foin de fon éducation : puis il fit allumer le bucher pour brûler le corps.

de la Mere , suivant la ceremonie des Anciens. Ce que dit Ovide que ce fut Apollon qui le porta , se doit entendre , qu'il en donna l'ordre , & c'est une expression figurée. Les Poëtes font les Heures filles de Jupiter & de Themis & Officières du Soleil, dont elles accompagnent le Char. C'est pour cela qu'on les voit dans cette Estampe aux deux costez du Char d'Apollon.

Chiron est représenté selon la fiction des Poëtes. La vérité est que les Centaures furent des peuples de la Thes-

O ij

164 MERCURE

salie, qui inventerent l'art de dompter & de monter les chevaux, & qui parurent d'abord comme des Monstres moitié hommes & moitié chevaux, à ceux qui les virent de loin. Chiron se rendit illustre parmy ces Peuples, non seulement par sa prudence & par sa justice, mais aussi par sa science & par les belles connoissances qu'il eut dans la Medecine, la Chirurgie, & l'Astrologie : ce qui le fit choisir pour estre Precepteur d'Achille, de Jason, & particulièrement d'Es-

Esculape. Il ne faut donc pas croire qu'il eut une caverne pour retraite, comme Ovide le dit ; ce n'est qu'une expression conforme à la fiction Poétique. Le Temple est placé dans une petite Isle, parce que les Romains en bastirent un à l'honneur d'Esculape dans l'Isle du Tibre à Rome. Cette Isle, qui estoit nommée *Insula Tiberina*, est appelée aujourd'huy l'Isle de S. Barthelemy sous le Mont Aventin ou de Sainte Sabine. On y joignoit à la Statuë d'Esculape la figure d'un Serpent,

166 MERCURE

parce que les Romains crurent qu'il avoit pris cette figure, lors qu'on l'apporta d'Epidauré. Valere Maxime, & Aurelius Victor rapportent que la Ville de Rome estant affligée de peste, l'an 461. de la fondation de cette Ville, les Prestres des faux Dieux consulterent les Livres des Sibylles, & y trouverent que l'unique moyen d'arrester cette desolation, estoit d'apporter à Rome la Statue d'Esculape que l'on adoroit à Epidauré. (Ovide dit que l'on alla consulter l'Oracle d'Apollon à

Delphes , qui répondit la même chose.) Aussi-tost on députa Q. Ogulnius avec neuf autres Citoyens Romains pour aller à Epidaure, Ville du Peloponnese, appelée aujourd'huy *Pigiada* ou *Esculapio*, dans la Morée, vers le golphe d'Engia. Les Epidauriens conduisirent les Ambassadeurs dans le Temple d'Esculape, où pendant que les Principaux de la Ville contestoient sur la maniere de contenter les Romains, un gros Serpent sortit de la place où estoit la Statue d'or de

168 MERCURE

ce Dieu représenté comme un homme ; & passant par le milieu de la Ville , alla se placer sur la poupe du Vaisseau des Ambassadeurs. Ceux cy leverent l'anchre, & firent voile à Rome , où ce Serpent se retira dans l'Isle du Tibre , & y reprit une forme humaine. La peste , ajoutent ces Historiens , ayant cessé en mesme temps, on y bâtit un Temple à Esculape. Ceux qui ont fait reflexion sur ce changement d'Esculape , disent qu'il se transforma en Serpent, pour marquer la prudence qui est nécessaire

nécessaire à un Medecin (car le Serpent en est le symbole) ou parce que l'on compose les remedes les plus salutaires avec la chair des Vipères , comme rapporte Plin l'Historien. L'homme qui paroist sur une nuë , tenant un Serpent , represente la Constellation d'Ophiuchus ou du Serpentaire, en laquelle Esculape fut changé , selon les Poëtes. Cette Constellation se leve avec le Scorpion & le Sagittaire ; & se couche au lever des Gemeaux , du Cancer , & du Lion. L'Homme a

Avril 1689. P

170 MERCURE

dix-sept Estoiles, & le Serpent qu'il tient, en a vingt-trois.

Les Mythologistes disent qu'Esculape voulant guerir Glaucus, Fils de Minos Roy de l'Isle de Crete (maintenant Candie) un Serpent s'approcha tenant une herbe, & la mit sur la teste d'Esculape, qui se servit de cette herbe & en guerit Glaucus ; ce qui donna lieu aux Medecins d'employer dans les remedes les Serpens & les Viperes : & ce Serpent, dit Hygin, fut placé dans la Constellation d'Ophiuchus. On

voit déjà que tout cecy a un merveilleux rapport à la Vipere , & à la Theriaque. Esculape marque la Vipere. Il est vray que les Historiens Romains rapportent en general qu'il parut sous la figure d'un Serpent ; mais il y a lieu de croire que c'estoit une Vipere , puis que la Vipere a des proprieté qui la rendent plus propre que les autres Serpens, à estre le symbole d'une Divinité , & principalement d'une Divinité que l'on faisoit présider à la Medecine. On remarque aussi

172 MERCURE

que quelques Peuples adoroient la Vipere, & n'adoroient pas les Serpens communs ; entre autres les Lithuaniens, au rapport de Cromere, *Vipera Lithuanorum olim Numen*. Les Lithuaniens, peuples de Pologne, receurent la Foy en 1386. mais auparavant ils adoroient la Vipere comme une Divinité. Tout le monde sçait qu'Apollon est le Dieu de la Medecine & de la Pharmacie, dont la Theriaque, composée de la Vipere, est le plus excellent Remede. C'est en effet le Soleil

qui donne la force aux Plantes Medicinales, & les bonnes qualitez aux Viperes. Chiron represente le Medecin & l'Apothicaire; car il estoit l'un & l'autre; & c'est luy qui a donné son nom à la grande & à la petite Centaurée. Une des Heures presente Esculape, parce qu'il y a des temps & des heures à observer pour le choix des Viperes. La pluspart croyent qu'il faut choisir le Printemps, & quelques-uns sont d'avis que l'Automne est aussi un temps favorable. Ce n'est pas assez

P iij

174 MERCURE

d'avoir égard à la Saison , il faut encore distinguer les divers temps de cette Saison ; comme le mois d'Avril au Printemps, & la vendange en Automne. Il est même nécessaire d'observer l'heure : les Vipères que l'on prend après le Soleil levé , ont de meilleures qualitez que celles que l'on prendroit dans les autres heures du jour. On a représenté des Vipères dans un champ rempli de plantes aromatiques , & d'autres dans une terre sablonneuse & stérile , pour marquer les deux

différences de Vipères, dont parle Alexandre *ab Alexandro*, lors qu'il dit que dans l'Arabie les Vipères n'ont point de venin mortel, parce qu'elles se nourrissent d'herbes odoriferantes : & que dans l'Afrique, leur haleine seule est un poison. Au devant de la Figure, le Peintre a ingénieusement représenté la pluspart des plantes dont la Theriaque est composée, & que l'on joint à la chair des Vipères.

A l'égard de la Devise du Roy, puis que selon la pensée du P. Bouhours, la Devise

P iiij

176 MERCURE

est une Metaphore peinte qui represente un objet par un autre avec lequel il a de la ressemblance, on a eu sujet de peindre icy le Soleil, dont on sçait que le mot est, *Nec pluribus impar*, afin de marquer que le Roy est un Soleil qui a assez de lumiere pour éclairer non seulement plusieurs Parties du monde, mais aussi toutes les Sciences & tous les Arts. Si Apollon, selon les Poëtes, est le Dieu de la Medecine & de la Pharmacie, LOUIS LE GRAND est veritablement le Prote-

éteur & le Restaurateur de ces Sciences, par le soin qu'il veut bien prendre de faire distribuer à ses Sujets & aux Etrangers les plus excellens & les plus rares Remedes, & sur tout la Theriaque, dont la dispensation & la composition se font en presence des Magistrats à qui le Roy a donné l'autorité de regler ce qui regarde la seureté & l'avantage du Public, & sous les auspices de M^r Daquin, premier Medecin de Sa Majesté.

En vous parlant il y a un

178 MERCURE

mois de la reception qui avoit esté faite au Roy d'Angleterre, dans tous les lieux où passa ce Prince pour se rendre à Brest, je vous envoyay la pluspart des complimens qui luy avoient esté faits par les divers Corps qui eurent l'honneur de le saluer. Vous m'avez marqué en avoir receu beaucoup de plaisir, & comme celuy du Pere Delpeuch, Prestre de l'Oratoire, & Recteur de l'Université d'Angers, m'est tombé depuis entre les mains, je ne veux pas vous priver de la sa-

GALANT. 179

risfaction que vous aurez à le lire. Sa Majesté Britannique en fut tres-contente, & sur l'approbation generale qu'il receut, l'Université assemblée en Corps, à la teste duquel il fut prononcé, ordonna qu'il seroit mis dans ses Registres. En voicy les termes.

SIRE.

Si dans le renversement étrange des Loix humaines & divines qui se fait aujourd'huy, il nous estoit permis de concevoir quelque joye, l'unique que nous

180 MERCURE

pourrions ressentir dans l'excès de nos déplaisirs, seroit d'avoir l'honneur de saluer Vostre Majesté, & de voir dans la Personne d'un si grand Prince l'intrepide Défenseur de nos Autels & le Heros de la Religion. Jamais rien n'a paru de si grand que ce que vous avez fait dans l'une & dans l'autre fortune, toujours égal, toujours ferme, toujours bienfaisant, prest à abandonner le Trône plutôt que d'abandonner vostre Religion, & prest à remonter sur le Trône pour la défense de la mesme Religion. Nous n'avons presque point esté

GALANT. 181

*surpris de voir Vostre Majesté
 attaquée par de perfides Enne-
 mis. C'est la fatalité, Sire, des
 Princes incomparables & des
 Souverains jaloux de la gloire
 des Autels, d'avoir à combattre
 & à vaincre des Tyrans. Les
 Constantinins ont eu des Maxen-
 ces, les Theodoses ont eu des
 Maximes & des Eugenes, qui
 eurent l'insolence de monter jus-
 que sur le Trône ; mais leur
 chute suivit de près leur éléva-
 tion, & dans leur juste infor-
 tune il ne leur resta que la triste
 consolation d'avoir osé combat-
 tre contre les Heros. Telle sera*

182 MERCURE

Sire, la fortune de cet injuste Usurpateur, de ce Roy de Theatre qui viole témérairement les droits les plus sacrez, & l'Université d'Angers qui prend la liberté de vous offrir ses tres-humbles respects, & qui a cent fois consacré sa voix à vos loüanges, se prépare à célébrer l'heureux rétablissement de Vostre Majesté, qui est l'unique objet de ses vœux.

Rien ne doit surprendre de ce qui est causé par l'amour. Il agit differemment selon que les cœurs sont disposez,

& il y a souvent de l'étoile dans les liaisons qu'il forme. Un Cavalier tout plein de merite, & dont la naissance estoit soustenuë par un bien considerable, estant allé voir un jour une Dame de ses Amies, trouva chez elle une fort jolie Personne dont il fut touché. Ce n'estoit pas une beauté reguliere, mais il y avoit un tel agrément, & sur son visage, & dans ses manieres, qu'elle en effaçoit de plus belles qu'elle. Il s'attacha à l'entretenir, & son esprit qui luy parut doux &

insinuant, fut un nouveau charme qui entraîna sa raison. Elle estoit avec sa Mere dont la sagesse & l'honnesteté servoient d'assurance au Cavalier des soins qu'elle avoit donnez à l'éducation de sa Fille. Quand elles furent parties, le Cavalier qui demeura seul avec la Dame luy fit force questions sur tout ce qu'elle sçavoit de cette aimable Personne, & il les fit d'un air empressé qui luy fit connoître, que la curiosité qu'il luy marquoit estoit un commencement d'amour.

Elle luy dit en riant qu'elle voyoit bien qu'il la trouvoit à son gré , & il ne luy cacha pas que si elle avoit effectivement autant d'estimables qualitez que cette premiere veuë luy en avoit fait paroistre , il feroit tout son bonheur de s'engager avec elle. La Dame voyant qu'il luy parloit serieusement, luy répondit de la mesme sorte, & après luy avoir parlé de la Demoiselle comme de la personne la plus accomplie , & la plus capable de rendre un mary heureux , elle ajousta

Avril 1682.

Q

que s'il regardoit ses avantages du costé de la fortune, elle craignoit qu'il ne fît un mauvais choix ; que la Belle dépendoit d'un Pere avare, qui quoy que tres-riche, ne luy feroit pas une grande avance, & que lors qu'il seroit mort, deux Fils qu'il avoit partageroient sa succession, sans qu'elle y eust presque aucune part, toutes ses Terres estant situées dans des Provinces où la Coutume estoit fort contraire aux Filles. L'avis ne pût rien sur l'esprit du Cavalier. Il pria la Dame de luy procu-

rer souvent la veuë de la Belle , afin que la connoissant parfaitement il pust juger s'ils estoient nez l'un pour l'autre. La Dame eut avec plaisir la complaisance qu'il luy demandoit. Elle servoit une Amie qui meritoit bien qu'on l'obligeast , & après l'avis donné sur l'avarice du Pere , elle n'avoit rien à se reprocher. Les entreveuës se firent d'abord sans marquer aucun dessein. On s'abandonna à d'agreables conversations , & le Cavalier fut payé des soins qu'il prenoit

Q ij

188 MERCURE

de chercher à plaire , par tout ce que la bien-seance souffroie qu'on luy monstroit de reconnaissance. Il demeura bien-tost convaincu de tout le mérite qu'il avoit cru dans la Belle , & s'appliquant à étudier ses plus secrets sentimens ; il n'eut pas de peine à découvrir qu'ils luy estoient favorables. La Mere qui avoit vû naistre cette passion avec plaisir , entra avec une joye extrême dans les mesures qui estoient à prendre pour engager son Mary à l'approuver. Il fut resolu qu'on luy

feroit un secret de ce qui s'étoit passé chez la Dame , & qu'un des Amis du Cavalier iroit le trouver pour luy demander sa Fille , sans faire connoître que les choses fussent déjà aussi avancées qu'elles l'estoient du costé du cœur. C'estoit un homme bizarre , & s'il eust appris que dans une affaire de cette importance on eust osé prendre quelque engagement sans luy, il auroit cru son autorité blessée , & il n'en eust pas fallu davantage pour luy faire refuser son consentement.

Tout se passa comme on l'avoit arresté , & le Pere trouvant le party d'autant plus avantageux qu'on luy témoigna qu'il seroit maistre de tout , ne balançapoint à donner parole. Il receut ensuite le Cavalier de la maniere la plus civile & la plus satisfaisante , & le presenta à sa Femme & à sa Fille , comme une personne qui ne leur estoit connuë que de nom. Il leur marqua le dessein où il estoit d'en faire son Gendre , & leur demanda pour luy des honnestetez où elles estoient tou-

tes disposées. La Belle autorisée par là dans sa passion, s'y abandonna sans plus garder de reserve sur ses sentimens. Le procédé genereux du Cavalier, qui pour s'attacher à elle n'avoit aucun égard à ses interets, meritoit bien qu'elle luy donnast son cœur tout entier. Ils se firent les plus fortes protestations d'une tendresse eternelle, & la Mere qui estoit charmée de leur union, ne contribua pas peu à la confirmer. Il n'estoit plus question que de signer les articles. On le de-

voit faire au premier jour ,
lors qu'un facheux Incident,
en fit différer la cérémonie.
Pere eut avis que son Fils
aîné , qui estoit Volontaire
dans les Troupes , avoit esté
tué en quelque rencontre , &
son Cader tomba presque en
même temps dangereusement
malade. Il n'y avoit aucune
apparence de parler de nocces
dans un temps où l'on pleu-
roit l'un , & où tout estoit à
craindre pour l'autre. On
n'oublia rien pour le sauver ,
& le Cavalier qui prévoyoit
son malheur s'il arrivoit qu'il
mourust ,

mouroit, faisoit sans cesse des vœux pour le succès des remèdes, mais ils furent inutiles. Sa fièvre qui n'estoit d'abord que double tierce, se changea en continuë, & après avoir résisté un mois entier, il laissa sa Sœur unique héritière. Il n'auroit pas esté surprenant que l'on eust remis le mariage après un temps suffisant pour se consoler de la double perte qu'on venoit de faire; mais le Cavalier que l'on avoit d'abord regardé comme un party fort considérable, cessoit de l'estre

Avril 1689.

R

194 MERCURE

pour une fille qui devoit avoir vingt-cinq mille livres de rente , & son Pere qui commença à prendre des veuës proportionnées à ce grand bien , trouva à propos de le prier de se retirer. Sa Femme tâcha de faire valoir la generosité qu'il avoit eüe de sacrifier au plaisir d'entrer dans son alliance tous les avantages qu'il eust pû trouver ailleurs , lors qu'il s'estoit contenté de ce qu'on vouloit donner à sa Fille , & pretendit qu'on le devoit reconnoître par des sentimens qui

répondissent aux siens , mais tout ce qu'elle put dire ne fit qu'aigrir son Mary, & malgré ses remontrances , le Cavalier fut congedié. Ce ne fut pas sans qu'il eust la joye de recevoir de la bouche mesme de sa Maistresse toutes les assurances qui pouvoient servir à adoucir son malheur. La Mere qui en fut témoin luy permit d'attendre d'elle tout le secours qu'il en pouvoit souhaiter; & comme on avoit fait à toutes les deux d'expresses défenses de le plus voir , la crainte d'accroistre

R ij

196 MERCURE

la mauvaise humeur du Pere, si par son éloignement il ne le guerissoit pas de tous les soupçons qu'il pouvoit avoir, le fit résoudre à se retirer dans une Terre qu'il avoit à trente lieues de Paris. Les adieux furent fort tendres. Il dit à la Belle qu'il ne valoit pas qu'elle renonçast pour luy à une grande fortune, & plus il fut genereux, plus il la trouva constante dans les sentimens qui luy estoient dûs. Ils convinrent du consentement de la Mere qu'ilss'écriroient fort souvent par le moyen de la

Dame, leur commune Amie, & rien n'estant ny plus engageant ny plus flatteur que les Lettres, l'absence ne fit qu'augmenter leur passion. Il se passa une année entiere, pendant laquelle le Cavalier fit secretement deux ou trois voyages à Paris. Il y voyoit sa Maistresse un jour chez cette commune Amie, & s'en retournoit le lendemain. Plusieurs personnes d'un rang distingué la recherchoient; mais heureusement pour elle, son Pere se trouvoit toujours embarrassé sur le choix, &

R iij

198 MERCURE

le plaisir de demeurer maître de son bien, l'empeschoit de se hâter de la marier. Sa Femme y contribuoit en se rendant difficile pour la conserver au Cavalier, sans pourtant qu'elle pût voir par où elle pourroit faire réussir ses espérances. Tandis qu'il vivoit ainsi retiré, il vit arriver chez luy un de ses Amis intimes qu'il n'avoit point vû depuis quatre ans. C'estoit un homme d'une Maison fort considerable, & qui prenoit le nom de Marquis à juste titre. Il avoit passé tout ce temps

à Rome, & ayant appris que le Cavalier estoit à sa Terre, il venoit luy faire part de tout ce qui luy estoit arrivé dans son voyage. Sa veuë luy causa beaucoup de joye, & il l'arresta chez luy le plus long temps qu'il luy fut possible, sans luy découvrir ce qui l'avoit obligé à quitter Paris. Malgré toute l'amitié qui les unissoit, il crut devoir ce secret à sa Maistresse. Il ne sçavoit pas comment tourneroient les choses, & le meilleur estoit de se taire. Il vivoit dans cette Terre avec une

R iiij

200 MERCURE

Sœur qui estoit Veuve, & le repos attaché à la retraite étoit le pretexte dont il se servoit pour y demeurer. Le Marquis partit, & il y avoit déjà deux mois qu'il l'avoit quitté, lors qu'il revint le trouver un soir pendant que la nuit estoit fort obscure. Le Cavalier crut qu'il venoit encore passer huit ou dix jours avec luy, & il s'en faisoit un fort grand plaisir; mais le Marquis ayant demandé à luy parler en particulier, luy dit qu'il l'avoit choisi comme l'homme du monde en qui il se confioit

GALANT. 201

le plus pour laisser entre ses mains un depost considerable, & qui luy estoit de la derniere importance. Il s'agissoit d'une Demoiselle qu'il avoit enlevée depuis trois jours. Il avoit marché toujours de nuit, afin qu'on ne pust sçavoir quelle route il avoit prise, & il l'amenoit chez luy, où elle devoit demeurer cachée auprès de sa Sœur, tandis qu'il employeroit ses Amis pour obliger ses Parens de consentir à son mariage. Le Cavalier ayant sceu qu'il l'avoit laissée dans

un Carrosse avec feure garde
à deux cens pas de chez luy ;
pria sa Sœur d'aller luy offrir
tout ce qui pouvoit dépen-
dre d'elle, & de la conduire
dans l'appartement qu'il al-
loit luy faire preparer, & où
l'on convint qu'on ne laisse-
roit entrer que des Domesti-
ques de confiance, sans pour-
tant leur dire ce qui obligeoit
à ne la pas laisser voir. La
Dame fit ce que souhaitoit
son Frere, & le Marquis la
mena où le Carrosse estoit
arresté. La Demoiselle enle-
vée ne répondit autre chose

au compliment de la Dame qui l'assura de ses soins dans tout ce qui pourroit la satisfaire, sinon qu'elle la prioit de la secourir contre la violence qui luy estoit faite. Elle descendit en mesme temps, & la suivit sans rien dire davantage. Le Marquis fit aussitost partir le Carrosse, & se faisant attendre par deux ou trois de ses gens aussi bien montez que luy, il vint retrouver le Cavalier, pour luy dire adieu, estant resolu de marcher tout le reste de la nuit, afin de pouvoir paroistre

le lendemain dans quelque lieu assez éloigné, pour empêcher qu'on ne soupçonnast que ce fust chez son Amy qu'il eust mis la Belle. Le Cavalier ayant demandé si elle avoit consenty à l'enlèvement, il luy répondit que quand il avoit tâché de s'en faire aimer, elle luy avoit marqué qu'un premier engagement ne permettoit pas qu'elle l'écoutast; qu'il s'estoit ensuite déclaré avec son Pere, & que sur le refus de l'un & de l'autre, on luy avoit conseillé de l'enlever, parce qu'elle

avoit beaucoup de bien; que quoy qu'elle eust de grands agrémens dans sa personne, il luy avoïoit que les avantages qu'il trouvoit en l'épousant, estoient l'unique motif de la resolution qu'il avoit prise; qu'il sçavoit bien qu'on l'alloit poursuivre comme auteur du rapt, parce qu'un Laquais qui avoit fuy quand il avoit fait l'enlevement, avoit pu le remarquer, mais qu'il estoit d'une naissance assez distinguée pour croire que les Parens, après avoir fait un peu de bruit, seroient ravis d'as-

soupir l'affaire; que son alliance leur feroit honneur, & qu'un homme comme luy n'avoit pas à craindre qu'on le refusast quand on connoistroit le peu de succès qu'auroient les poursuites; que cependant il luy laissoit ménager l'esprit de la Belle, & qu'ayant pour luy autant d'amitié qu'il en avoit, il ne doutoit point qu'il ne vinst à bout de la convaincre que le seul party qu'elle avoit à prendre après l'éclat d'un enlèvement, estoit d'entendre raison de bonne grace, en déclarant quand il

en seroit besoin , qu'elle vou-
loit bien estre sa Femme ;
qu'il viendrait sçavoir dans
quelques jours l'effet qu'au-
roient eu ses remonstrances ,
& luy apprendre ce qu'il au-
roit fait de son costé , pour
mettre l'affaire en termes
d'estre accommodée. Le Ca-
valier l'assura que ses in-
terests estant les siens , il a-
giroit comme pour luy-
mesme , quoy qu'il fust fâché
d'avoir à combattre un cœur
qui n'estoit pas libre , parce
que les premieres impressions
s'effaçoient toujours diffici-

lement. Le Marquis partit sans vouloir revoir la Belle pour ne pas l'aigrir par sa présence. Elle s'estoit emportée toutes les fois qu'il s'estoit montré pendant le voyage, & il se flata qu'il la trouveroit adoucie à son retour. Sitost qu'il eut pris congé de son Amy, le Cavalier alla dans l'appartement où la Sœur estoit demeurée auprès de la Belle. La fatigue d'un voyage fort precipité & fait de nuit, & l'affliction où elle estoit, l'avoient obligée à se jeter sur un lit où la lumière

ne donnoit que foiblement ,
 & comme il venoit la con-
 soler , à peine eut-il com-
 mencé ce qu'il avoit à luy
 dire , qu'elle poussa un grand
 cry , & se leva tout d'un coup
 avec des marques d'une sur-
 prise extraordinaire. C'estoit
 sa Maistresse enlevée par son
 Amy. Jugez ce que produisit
 un événement si peu attendu.
 Le Cavalier avoit de la peine
 à croire ses yeux , & la Belle
 qui se voyoit au pouvoir d'un
 homme qu'on avoit trompé ,
 & qui en devoit garder du
 ressentiment , se seroit per-

Avril 1689.

S

suadé que l'enlèvement auroit esté fait pour luy , si la conduite pleine de respect qu'il avoit toujours tenuë, ne l'eust empeschée de luy imputer une violence de cette nature. Tout fut éclaircy, & on ne pouvoit assez admirer ce que le hazard venoit de faire. La Belle reprît un air de gayeté qui fit paroistre le plaisir qu'elle sentoit de se voir en lieu où elle estoit assésurée qu'on la laisseroit maistresse absolüe de ses volontez. Elle demanda d'abord qu'on la remist chez son Pere,

GALANT. 211

mais le Cavalier luy ayant fait voir qu'il ne le pouvoit que de concert avec son Amy , & qu'il falloit prendre pour cela de grandes précautions qui seroient peut-estre utiles au succès de leur amour, elle luy abandonna le soin de sa destinée , & se consola dans son malheur, puis qu'il estoit adoucy par le plaisir de n'avoir à redouter aucune contrainte. Le Frere & la Sœur n'oublierent rien de ce qui pouvoit contribuer à luy donner de la joye. Ils passoient les jours

S ij

entiers dans sa chambre , ou la menaient à la promenade dans quelque endroit retiré , & comme il est rare de s'ennuyer avec ce qu'on aime , elle trouvoit sa captivité fort agreable. Les sermens de fidelité & de constance furent mille fois reïterez , & par un secret pressentiment , ils ne pouvoient s'empescher de croire qu'ils seroient enfin heureux. Trois semaines s'étant passées de la sorte , le Marquis revint un soir chez le Cavalier , lors que la nuit estoit déjà assez avancée. Il

voulut encore l'entretenir en particulier , & luy dit après l'avoir embrassé, qu'il ne doutoit point que la Demoiselle qu'il avoit laissée chez luy ne luy eust appris qui elle estoit ; que sans luy nommer son Pere, il luy avoit parlé la premiere fois de l'enlevement qu'il avoit fait comme d'une affaire qu'il seroit aisé d'accorder ; mais que ce Pere, homme incapable d'estre gouverné , estoit si fort aveuglé dans sa fureur , que non seulement il promettoit sa Fille à quiconque pour-

roit la tirer d'entre ses mains, mais qu'il faisoit contre luy les plus facheuses poursuites; qu'ainsi n'ayant plus aucune esperance de le fléchir, il ne pouvoit sortir d'embarras qu'en forçant la Fille à l'épouser; qu'il la meneroit chez luy où il la feroit reconnoître pour sa Femme, & qu'après le mariage il ne craignoit point qu'on eust assez de credit pour le faire rompre; qu'il venoit sçavoir ce qu'il avoit fait pour luy, & si ses soins avoient mis la Belle dans des dispositions

qui luy fussent favorables. Le Cavalier ne balança point sur la resolution qu'il avoit à prendre. Il luy répondit qu'estant incapable de manquer à l'amitié, il luy laisseroit une entière liberté de s'assurer du cœur de la Belle, mais qu'il n'avoit pu choisir personne qui fust moins propre que luy, à luy inspirer les sentimens qu'il luy souhaitoit. Là-dessus il luy conta l'engagement qu'ils avoient pris l'un pour l'autre, & après luy avoir exagéré le desespoir où la rupture de son mariage

216 MERCURE

l'avoit réduit, il ajouta que s'il pouvoit estre assez heureux pour obliger l'aimable personne qu'il luy avoit mise entre les mains, à se declarer en sa faveur, quoy qu'il en dust ressentir toute la douleur imaginable, il sacrifieroit ses interests à ce qu'il devoit à tous les deux ; mais qu'il le prioit de le dispenser de travailler luy-mesme à sa perte, & de s'attirer le juste mépris de celle qu'il aimoit uniquement, en preferant l'amitié à ce que l'amour exigeoit de luy. Ce discours fut fait d'une

ne

ne maniere si vive, que le Marquis en demeura penetré. Il comprit toute la force de la passion de son Amy, & comme il n'avoit enlevé la Demoiselle que par des veuës d'interest, sans que l'amour y eust grande part, il auroit eu à se reprocher une injustice indigne de l'amitié, qu'ils s'estoient jurée, s'il eust voulu luy oster un bien qui devoit faire tout le bonheur de sa vie. D'ailleurs on ne pouvoit adoucir le Pere, dont les procedures l'obligeoient à se tenir toujours en estat

Avril 1689.

T

218 MERCURE

de n'estre point arresté. La Fille dont il ne pouvoit esperer de toucher le cœur, n'estoit plus en son pouvoir, & quand il auroit voulu s'en refaisir pour la mettre par la force dans la necessité de l'épouser, il n'y avoit aucune apparence que son Amy qui ne vivoit que pour elle, eust pu consentir à l'exposer à la violence. Ainsi prenant le party d'estre genereux, qui satisfaisoit sa gloire, & le tiroit d'embarras, il ceda toutes ses pretentions à son Amy, & luy dit d'une

maniere obligeante, qu'il avoit peine à se repentir d'un enlevement dont il pouvoit tirer de grands avantages, puis que dans la situation où estoient les choses, il n'y avoit qu'à bien ménager l'esprit du Pere pour luy faire prendre une resolution favorable à son amour. En mesme temps, il le pria d'aller preparer la Belle à souffrir sa veuë, afin que l'ayant obligée à luy pardonner il pust examiner avec eux ce qu'il seroit à propos de faire pour assurer leur bonheur. La Belle

T ij

220 MERCURE

ravie de cet heureux changement, receut le Marquis avec autant de joye & d'honnesteté qu'elle luy avoit d'abord marqué d'indignation. Il demeura deux jours dans cette maison, & le résultat du Conseil qu'ils tinrent ensemble, fut que le Cavalier iroit à Paris, & se prevaudroit de la disposition où il trouveroit le Père. Il se fit mener chez luy par une personne qui pouvoit beaucoup sur son esprit, & tourna son compliment sur ce qu'estant toujours demeuré le mesme, il ne se pouvoit

qu'il n'entraist sensiblement dans le déplaisir que luy cau-
soit le malheur qui luy estoit
arrivé. Le Pere s'emporta a-
vec fureur contre le Marquis,
protestant qu'il ne feroit ja-
mais satisfait qu'il ne luy eust
fait couper la teste. Il ajoûta
qu'il reconnoissoit la main
de Dieu qui le punissoit de
ce qu'il l'avoit trompé sur
le mariage de sa Fille , &
que s'il pouvoit la retirer des
mains du Marquis , il estoit
prest à la luy donner , & à
reparer par là l'injustice que
l'ambition luy avoit fait faire.

T iij

222 MERCURE

Le Cavalier voulant profiter de ce mouvement , répliqua qu'il estoit venu le chercher exprés pour luy offrir ses services ; qu'il connoissoit non seulement le Marquis , mais aussi tous ceux en qui il avoit quelque confiance ; qu'il découvreroit le lieu où il avoit mis sa Fille , & qu'ayant toujours pour elle le mesme respect & la mesme passion , il estoit seur de l'obliger à la rendre , ou de l'enlever du lieu où elle seroit , s'il s'obstinoit à la vouloir retenir. Le Pere le conjura de ne point

perdre de temps, & luy donna de si fortes assurances qu'il n'avoit envie de la retrouver que pour luy en faire un don, qu'il ne put douter qu'il ne luy parlât sincèrement. Il partit le lendemain, & ayant rejoint le Marquis à une Terre où il s'estoit retiré, il luy rendit compte de tout ce qu'il avoit fait. Comme le Pere avoit souhaité qu'il luy fît sçavoir l'estat des choses, il luy écrivit d'abord qu'il avoit trouvé le Marquis dans une obstination extraordinaire, & que

T iiij

224 MERCURE

peut-estre il ne luy seroit pas si aisé qu'il l'avoit eü de découvrir où il avoit mis sa Fille. Il luy manda quelques jours après qu'il le voyoit un peu ébranlé, & qu'il sembloit se résoudre à luy céder ce qu'il connoissoit qu'il ne pouvoit obtenir que par la force, mais qu'il avoit peine à croire qu'on eust un véritable dessein de consentir à un mariage qui avoit esté rompu. Ces Lettres furent suivies d'une negociation particuliere. Un Gentilhomme envoyé par le Marquis vint

trouver le Pere , & l'assura de sa part qu'il estoit prest de luy ramener sa Fille , s'il vouloit bien luy donner parole qu'il la feroit épouser au Cavalier. Il luy déclara en mesme temps qu'il pretendoit la disputer à tout autre , & qu'il trouveroit moyen de soutenir ce qu'il avoit fait. Le Marquis estoit bien moins riche que le Cavalier , & le Pere ne trouva pas qu'il deust balancer , puis qu'on luy laissoit le choix. Il s'acquitoit de ce qu'il devoit à l'un , & se vangeoit en

quelque façon de l'autre, puis qu'il faisoit avorter son entreprise. Il donna au Gentilhomme les seuretez qu'il luy demanda. On cessa toutes poursuites, & la Demoiselle fut remenée chez son Pere. Elle obtint de luy qu'il consentiroit à voir le Marquis, & il fut prié du mariage qui se fit enfin avec tout l'éclat que demandoit une si riche Heritiere.

Vous avez souvent entendu parler du changement des Monnoyes d'argent de Naples. Vous en verrez tout

le particulier dans la Lettre que M^r Chassebras de Cra-mailles qui a esté sur le lieu, en a écrite à M^r Menage, un des plus sçavans Hommes de nostre Siecle. Voicy ce qu'elle contient.

L'*Usage qu'on a eu à Naples depuis long-temps de ne point peser les Monnoyes d'argent, quoy qu'on les pese dans les principales Villes d'Italie quand elles ne paroissent pas de poids, & le peu de soin que l'on a pris d'observer la rondeur & la beauté des Especes qui*

228 MERCURE

ont esté fabriquées toutes irrégulieres, dissemblables & mal formées, ayant donné occasion à quantité de faux Monnoyeurs & Billonneurs de les rogner, l'abus est venu à un tel point, qu'il s'en est trouvé beaucoup qui ne pesoient pas le quart, ny mesme la sixième partie du poids qu'elles doivent avoir par les Ordonnances. Cela commença à faire grand tort au commerce il y a huit ou neuf ans, les Marchands refusant de recevoir l'argent des Particuliers, & les Banquiers n'en voulant plus faire tenir dans les autres Villes à

moins d'un gros interest, de sorte que cette Ville si marchande étoit en estat de se ruiner peu à peu, si l'on n'y eust apporté un prompt remede. Le Marquis de Los Velez, Vice-Roy de Naples, fut le premier qui chercha les moyens de remedier à ce desordre. Il fit assembler en 1682. tous les Officiers de la Monnoye avec plusieurs Personnes intelligentes sur ce fait, & après avoir eu diverses conferences avec eux, il resolut de décrier toutes ces vieilles Especes d'argent, & d'en faire battre de nouvelles qui imitassent la perfection de Louis d'or & des Louis d'argent

230 MERCURE

de France. Pour cela il se fit
apporter quelques-uns de ceux
que l'on fabriqua sous le regne
de Louis le Juste, & au com-
mencement du regne de Louis le
Grand, qui surpassent en beauté
toutes les Monnoyes de l'Eu-
rope. M^r Chassebras du Breau
mon Pere, que le Roy avoit
nommé pour l'établissement de la
Monnoye du Moulin dans tout
le Royaume, fut bien aise pour
la gloire de la France, & pour
s'acquiter dignement de la Com-
mission dont Sa Majesté l'avoit
honoré, que les Monnoyes de
deux si grands Monarques puf-

*Sent servir d'exemples & de
modelles dans les Siecles à venir.*

*Le Marquis de Liche, ayant
succédé au Marquis de Los-
Velez dans la Vice-Royauté de
Naples, commença en 1683. à
faire battre de cette nouvelle
Monnoye, mais il trouva plus
de difficulté qu'il ne pensoit dans
l'exécution de ce dessein, à cause
de la perte que le Peuple eust
esté obligé de souffrir dans le de-
cry des vieilles Especes, qui
auroit esté à plus de soixante
pour cent, si en les changeant
à la Monnoye on eust rendu
seulement la valeur de l'argent*

222 MERCURE

suivant le poids du marc, ainsi qu'il s'est toujours pratiqué en de pareilles occasions. D'ailleurs il voyoit la Populace presté à se revolter dans la crainte où chacun estoit de faire une perte si considerable. C'est pourquoy après avoir envoyé divers Memoires à Madrid, & avoir receu un plein pouvoir de la Cour d'Espagne de terminer cette affaire en la maniere qu'il le jugeroit à propos, il nomma des Commissaires pour composer un Conseil particulier, où il fit trouver les Chefs des principaux Tribunaux, les Sieges de la

Noblesse & des Deputez Particuliers de la Ville, & là il fut arresté que l'on continueroit la Fabrique des nouvelles Monnoyes d'argent, & qu'on changeroit les vieilles pour le prix courant où elles estoient sans en rien diminuer; & afin de subvenir aux frais de la Fabrique de la nouvelle Monnoye, & de remplacer le dechet qu'il y avoit dans la Fonte des vieilles, qui estoient rognées pour la pluspart de plus des deux tiers de leur poids, il ordonna qu'on levroit diverses Impositions sur le Sel, sur le Sucre, & sur

Avril 1689. V

234 MERCURE

quantité de Marchandises & denrées étrangères, afin que chacun contribuast par ce moyen à cette dépense sans s'en apercevoir.

Cependant ces impôts ne purent se lever si promptement qu'il l'auroit voulu. On voyoit tous les jours naître de nouveaux embarras, & le Marquis de Liche estant mort lors que cette affaire estoit prestée à se terminer, le Connestable Colonne fut nommé par interim, en attendant que le Comte de Saint Isevan, nouveau Viceroy, fust arrivé à Naples, Cet Interregne n'ayant

esté que de trois mois , il ne fut pas au pouvoir du Connestable Colonne de regler une affaire de cette importance en si peu de temps ; mais enfin le Comte de Saint Istevan estant arrivé à Naples au mois de Février de l'année dernière 1688. il s'y appliqua avec tant de vigueur & de succès , qu'il l'a enfin conclüe dans les premiers mois de cette année 1689. où l'on a commencé à distribuer au Peuple une grande quantité de ces nouvelles Monnoyes, au lieu des vieilles que l'on fond journellement. Ces nouvelles especes d'argent sont

V ij.

236 MERCURE

au nombre de quatre , qui sont icy représentées dans leur juste grandeur.

1. Le Ducaton , qu'on appelle improprement Ecu , du poids de dix Carlins , qui font environ trois livres cinq sols monnoye de France. Il représente d'un costé le Buste du Roy d'Espagne , avec le Collier de la Toison , & pour legende , Carolus secundus , Dei gratiâ Hispaniarum & Neapolis Rex. Au revers est la Couronne & le Sceptre d'Espagne , avec les deux Hemispheres du Globe terrestre , & pour devise , Unus





non sufficit. Au bas est le millésime ; qui est l'année de la fabrique.

2. Le Patacque , ou Demy-Ducat , du prix de cinq Carlins. On y voit de mesme le Buste du Roy d'Espagne , & la legende , Carolus secundus, Dei gratiâ H. spaniarum & utriusque Siciliae Rex, où il est à remarquer que Naples est entendu sous ces mots de l'une & de l'autre Sicile. Le revers est une Femme assise sur la partie du Globe terrestre où est l'Italie. Elle tient de la main droite un bouclier, où sont les Armes d'Es-

238 MERCURE

pagne & de Sicile , & une palme de la gauche , & pour Devise , Religione & gladio , avec le millefime.

3. *Le Tari , de deux Carlins , où d'un costé est l'Ecu des Armes d'Espagne avec ses alliances entouré du Collier de la Toison , & la Couronne d'Espagne au dessus , & pour legende , Carolus secundus , Dei gratiâ Hispaniarum Neapolisque Rex. Au revers est la partie de l'Hemisphère où sont les Royaumes que Sa Majesté Catholique possède en Europe , avec la Couronne d'Espagne , accompagnée*

d'une corne d'abondance & d'un faisceau de verges pareil à celui que les Licteurs portoient devant les Consuls Romains, & pour Devise, His vici & regno.

4. Le Carlin, qui est la dixième partie du Ducat, & qui revient environ à six sols & demy de nostre monnoye. Il represente le Buste du Roy d'Espagne, & la legende, Carolus secundus Dei gratiâ Rex Hispaniarum & Neapolis. Au revers est un Lion qui se repose, & qui semble garder la Couronne & le Sceptre d'Espagne qui sont au devant, avec la Devise, Ma-

240 MERCURE

jestatē lecurus. Le millesime est sous l'Exergue, c'est à dire sous la petite ligne qui est au bas de la monnoye, & qui la termine en façon de terrein.

Les autres Monnoyes qui ont cours presentement à Naples, sont les suivantes.

Monnoyes d'or.

Le Tari, qui vaut quinze à seize Carlins, monnoye de Naples, & environ une demi-Pistole de nostre monnoye. Il y a d'un costé le Buste du Roy d'Espagne, & de l'autre l'Ecu de ses Armes.

Monnoyes

GALANT. 241

Monnoyes de Billon

& de Cuivre.

Le Cavallo, qui est la plus petite, vaut la douzième partie d'un grain. C'est environ les deux tiers d'un denier de France. Elle est rare.

La piece de deux Cavalli; on en voit encore fort peu.

La piece de trois Cavalli, où est la Croix de Jerusalem. avec la Devise, In hoc signo vinces.

La piece de quatre Cavalli.

Le Tournois, ou Demi-grain, qui vaut six Cavalli.

Le Tournois & Demi, ou
Avril 1689. X

242 MERCURE

Demi-publique, où est la Croix de Jerusalem. Il vaut neuf Cavalli.

Le Grain, où sont les Armes de Jerusalem & de Sicile. Il vaut deux Tournois.

La Publica del Ré, sur laquelle est écrit Publica commoditas. Elle vaut trois Tournois, qui reviennent environ à un sol de la monnoye de France.

La Publica del Popolo, du mesme prix. Elle fut fabriquée dans le temps de la révolte de Mazaniel. On y voit des branches d'Olivier & des gerbes de bled entrelasées, & la devise, Pax & Ubertas.

Monnoyes Imaginaires.

C'est à dire, les Monnoyes qui ne sont point réelles & effectives, & qui ne servent qu'à faire les comptes, comme sont en France les Pistoles, les livres, & les deniers.

Le Cinquina, qui vaut cinq Tournois, qui font environ deux Carolus de nostre monnoye.

Les Monnoyes d'argent

qui sont décriées sont,

Le vieil Ducat, de dix Carolins.

Le vieil Patacque ou Demi-Ducat, que le menu Peuple appelle Gianfrano.

Xliij. 169

244 MERCURE

La Nove-di-cinque, qui valoit neuf Cinquines, ou vingt-deux grains & demy.

Le vieil Tari, de deux Carlins.

La piece de quinze grains.

La Cinque di cinque, qui valoit cinq Cinquines, ou douze grains & demy.

Le vieil Carlin.

La Trè-di-cinque, qui valoit trois Cinquines, ou sept grains & demy,

Les principales Monnoyes Etrangères qui ont cours à Naples, sont les Loüis d'or de France, les Pistoles d'Espagne, les

*Zecquins de Venise, & gene-
ralement toutes les monnoyes d'or
d'Italie; & pour l'argent, les
Priastres, les Testons, & les
Jules de Rome; les Ducatons de
Milan & les Reales d'Espagne.*

L'Academie Royale d'Arles
propose un Prix, qui sera un
tres-beau Portrait de Monsei-
gneur le Dauphin, pour celuy
qui fera la plus belle Ode
Françoise, Sur la satisfaction
que le Roy a d'avoir un Fils
digne de luy, & sur les pre-
mieres Conquestes de ce jeune
Heros. Les Vers n'excederont

X iij

246 MERCURE

point le nombre de cent. On les fera de telle mesure qu'on voudra, & l'on finira par une courte Priere à Dieu pour Sa Majesté, & pour la Famille Royale. Les Auteurs mettront au lieu de nom une Devise à la gloire de Monseigneur. On les prie d'affranchir leurs Pièces de port, & de les adresser avant le dernier Juin de la presente année 1689. à M^r le Marquis de Robias d'Estoublon, Secrétaire perpetuel de l'Academie Royale, en son Hôtel à Arles, lequel fait la dépense de ce

Tableau, qui sera accompagné d'une riche bordure. La distribution s'en fera publiquement le jour de Saint Louis, Feste de LOUIS LE GRAND. Toutes sortes de personnes seront reçues à prétendre à ce Prix, à la réserve des quarante Académiciens, qui en seront les Juges. On aura soin de faire tenir le Portrait sans aucun port, à celui qui sera victorieux, en quelque endroit qu'il puisse estre. On s'adressera pour cet effet au même Secrétaire perpétuel de l'Académie.

248 MERCURE

me ; après néanmoins que l'Auteur du Mercure aura fait sçavoir la décision au Public selon les nouvelles d'Arles.

Le 14. Fevrier, le Cardinal Pio, Evêque de Sabine, Protecteur des Royaumes & Etats Hereditaires de l'Empereur & de l'Empire, ainsi que des Etats de la Couronne d'Aragon & des Eglises Royales de Naples, mourut à Rome d'un catarre suffocatif, à l'âge de soixante & sept ans. Le 12. il avoit encore célébré la Messe, & beaucoup écrit à la Cour.

Imperiale & en Espagne. Le 13 il receut le Viatique, mais le mal s'accroit avec tant de violence, qu'il ne luy fut pas possible de faire son Testament, ce qui fait craindre qu'il n'en arrive un grand préjudice à Sa Maison, qui bien que puissante en biens patrimoniaux, ne laisse pas d'avoir des Charges considérables. Ses Heritiers *ab intestat* sont Dom Enée Pio, son Frere, & le Prince de Saint Gregoire, son Neveu, qui luy ont fait faire des Obsèques magnifiques, en l'Eglise

250 MERCURE

de la Maison Professe des Jesuites. Il y fut porté le 15. & y demeura exposé tout le jour suivant. Le soir on l'inhuma auprès du Cardinal son Oncle en presence du sacré College. Il estoit de Ferrare, Creature du Pape Innocent X. & avoir esté créé Cardinal en 1654. Si tost qu'il fut mort, le Marquis de Cogoludo, Ambassadeur de Sa Majesté Catholique, alla en son Palais, & s'y saisit de tous les papiers & Chifres qui regardoient les Affaires d'Allemagne & d'Espagne. L'Evesc.

ché de Sabine vacant par la mort, a esté opté par le Cardinal Altieri, auquel le droit d'ancienneté donnoit le pouvoir de le choisir. Il vague aussi par la mesme mort une neuvième place dans le Sacré College, & seize mille écus annuels de revenus Ecclesiastiques, outre les Protections dont je viens de vous parler. Celles des affaires d'Aragon, de Valence, de Catalogne, & des Eglises de la nomination Royale du Royaume de Naples avec celle des Pays hereditaires, avoit esté don-

272 MERCURE

née à ce Cardinal après la mort du Cardinal d'Arach, & il avoit eu la protection des affaires de l'Empire après celle du Cardinal Landgrave de Hesse.

Voicy les noms des personnes considerables de l'un & de l'autre Sexe, mortes icy depuis peu de temps.

Messire Antoine Ferrand, Seigneur de Villemilan, ancien Lieutenant particulier au Chastelet de Paris. Il estoit âgé de 86. ans, & avoit esté Avocat du Roy des Tresoriers de France à Paris. Son Pere

estoit aussi Lieutenant Particulier au Chastelet. Il laisse plusieurs Enfants ; entre autres Michel Ferrand , Lieutenant Particulier au mesme Chastelet , & à present President en la premiere Chambre des Requestes du Palais ; François Antoine Ferrand , à present Lieutenant Particulier au Chastelet , & deux Filles ; l'une mariée à M^r Girardin , mort Ambassadeur pour Sa Majesté au Levant , dont je vous parlay le mois passé , & l'autre à M^r de la Faluere , premier President au Parlement de

254 MERCURE

Bretagne. De cette Famille de Ferrand qui a donné divers Officiers au Parlement, estoit feu Messire Michel Ferrand, Doyen des Conseillers du Parlement de Paris.

Madame Tallemant, Veuve de M^r Tallemant, Maître des Requêtes, morte le 6. de ce mois. Elle estoit Fille de M^r de Montauron, si fameux par ses libéralitez, & par cette gtandeur d'ame qui luy fit faire la fortune de plusieurs personnes, & negliger la sienne. Il estoit de l'illustre Maison de Puges de Toulou-

se, dont il y a presentement un President au Mortier, qui a succedé à un Pere & à un Aycul revestus de la mesme dignité. La Mere de Madame Tallemant estoit de cette même Maison, Fille de M^{re} de Puget de Pomeuse, Tresorier de l'Épargne, & Nicce de Messire . . . Puget, Evêque de Marseille. Cette Maison est originaire de l'ancienne Maison de Puget, de Provence, qui est d'une Noblesse fort distinguée par les Emplois, par les Charges, & par les Exploits militaires. Feu

276 MERCURE

M. Tallemant son Mary, estoit d'une Famille fort connue & fort estimée. Il avoit toutes les qualitez d'un bon Juge & d'un parfaitement honneste homme. Il s'est signalé par les Intendances de Languedoc, de Provençe & de Guyenne, en des temps difficiles, où il a sçeu toujours se conduire d'une maniere si sage, si honneste, & si desinteressée, qu'il y a toujours veu avec l'agrément de la Cour & l'estime des Peuples. Le Mary & la Femme ayant beaucoup d'esprit.

de probité, & de politesse, s'é-
roient fait tous deux un nom
fort considerable, & s'estant
acquis quantité d'Amis pen-
dant leur vie, on ne doit pas
s'étonner s'ils ont esté gene-
ralement regrez. Ils ont lais-
sé deux garçons & deux Filles.
L'aîné est Pierre Tallemant,
Ecuier, & le Cadet, Paul Tal-
lemant, Prieur de Saussenc.
Il est de l'Academie Fran-
çoise, & les excellens Dis-
cours qu'il y a prononcez en
plusieurs occasions au nom
de ce Corps illustre, ont fait
assez voir combien il est di-
-
Avril 1689.

258 MERCURE

gère de la place qu'il y tient.
Les Filles sont Louise Tallemant, Religieuse de la Visitation, & Angelique Tallemant, Veuve de Messire Hubert de Puger, Seigneur de Chasteauneuf de Provence.

Messire Henry Laisné, Aumônier du Roy. Il estoit ancien Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Notre - Dame d'Ardenne lez Caën, & Prieur de Marsin, Bonneuil, Chasteauneuf & Mauleon.

Messire Louis Bruant des Carrieres, Seigneur de Berengeville, la Riviere, & au-

tres lieux, & ancien Maître
ordinaire en la Chambre des
Comptes. Il avoit esté Resi-
dent du Roy à Liege, & est
mort âgé de soixante & dix-
huit ans.

Messire François de Bour-
lon de Choisy, Ecuyer ordi-
naire du Roy, Seigneur de
Croix-Fontaine. Sa Famille
est assez connue pour avoir
donné plusieurs Officiers au
Parlement & à la Chambre
des Comptes. O Peux M^{rs} de
Bourlon, Evêque de Souffons,
signala son zele ordinaire en
visitant luy-même en per-
sonne les lieux de son diocèse.

sonne les Pestiferez de son
 Diocese, pour s'acquitter des
 fonctions de sa Charge, en les
 exhortant & leur adminis-
 trant tout ce qui leur estoit
 necessaire.

Dame Suzanne de Catelan.
 Elle estoit Veuve de Messire
 Alexis de Sainte-Maure,
 Comte de Jonzac, Lieute-
 nant General pour le Roy
 des Provinces de Xaintonge
 & Angoumois. Madame la
 Marquise d'Aubeterre est sa
 Fille. Feu Mr le Comte de
 Jonzac, son Mary, estoit de
 l'ancien Maison de Sainte

Maure, si considerable par les grands Hommes qu'elle a donnez. Vous sçavez que M^r le Duc de Montausier qui en est, a un merite extraordinaire.

M^r le Comte de Nancré. Il estoit Lieutenant general des Armées du Roy, & Gouverneur d'Arras, & l'avoit esté auparavant des Villes d'Arr & du Quesnoy. Les marques éclatantes de courage qu'il a données en beaucoup d'occasions, font son éloge. Il estoit de la Famille des Dreux, d'où sont venus

262 MERCURE

divers Archidiacres, Sous-Chantres & Chanoines pour l'Eglise de Paris, des Maîtres des Requestes, Conseillers aux Parlement, Grand-Conseil, Chambre des Comptes, & autres Compagnies superieures; des Procureurs & Avocats generaux en la Chambre des Comptes de Paris. Elle est alliée aux Forget, Aubery, Lhuillier, d'Aligre, d'Aubray, Charpentier, Turquant, de Beloy, du Lac, de Paris, du Gué, de Berulle, & autres Familles considerables de l'Espée & de la Robe. Deux

porte d'azur au chevron d'or,
accompagné de deux roses d'ar-
gent en chef, et d'un Soleil d'or
en pointe.

Comme malgré l'avis qui
est au commencement de tou-
tes mes Lettres, on néglige
toujours d'écrire les noms
propres en caractères fort
aisés à lire, vous ne devez
pas vous étonner s'il s'y ren-
contre toujours quelque fau-
te. On m'en a fait remarquer
deux dans un article du mois
passé qui regarde la mort de
Charles-Henry de Clermont.
On a mis Marquis de Crury,

au lieu de *Crusy* & qu'il épousa Elizabeth de *Marfol*, au lieu de mettre, Elizabeth de *Maf-fol*.

Quant à ce que vous vous étonnez qu'en vous parlant de M^r de la Barde qui a eu l'Archidiaconé de feu M^r de la Motte, j'aye donné un premier Président aux Enquestes, vous n'avez dû entendre par là que le plus ancien Président des Enquestes, puis qu'il n'y a que le Corps entier du Parlement qui ait un premier Président. Il est vray que M^r de Maupeou estant

étant le plus ancien, preside
 avant M^r de la Barde, qui est
 Fils, & non pas Frere de M^r
 de la Barde, autrefois Am-
 bassadeur pour le Roy en
 Suisse.

Ces jours passez, le S^r Tho-
 massin, Graveur ordinaire du
 Roy, presenta à Sa Majesté
 une grande Estampe qu'il a
 gravée avec beaucoup de de-
 licatesse d'après le Tableau
 de M^r Mignard, où la Famille
 de Monseigneur le Dauphin
 est représentée. Toute la Cour
 donna de grands applaudis-
 semens à cette Estampe.

Avril 1689.

Z

266 MERCURE

ainfi qu'aux Vers Latins de M^r
 de Santeuil qui font au bas, &
 à la belle traduction que M^r
 Perault, de l'Academie Fran-
 coise, en a faite en Vers Fran-
 çois. Il en a auffi prefenté
 plusieurs autres à la Maison
 Royale, toutes dans de ma-
 gnifiques bordures. Cette en-
 treprife estoit grande à caufe
 du long travail, & difficile
 pour la refsemblance. Ceux
 de vos Amis qui recherchent
 les Ouvrages de cette nature,
 trouveront l'Eftampe dont je
 vous parle chez celuy qui l'a
 gravée, rue des Noyers, au

Buſte du Roy, & chez le S.
Boudot, Libraire, rue Saint
Jacques, au Soleil d'or.

Je viens aux Benefices dont
je vous ay déjà dit que Sa
Majeſté a fait la diſtribution.
Œavoir;

A M^r l'Abbé de Vieux-
bourg, l'Abbaye de S. Mar-
tin de Maſſay, Ordre de S.
Benoit, Diocèſe de Bourges.
Il eſt petit Fils de Madame
la Chanceliere, & a fait voir
en pluſieurs occaſions qu'il
ne degenerate point de ſes An-
ceſtres, qui ont remply des
charges conſiderables & de

Z ij

268 MERCURE

grands emplois dans les négociations avec un éclat & un desintéressement qui serviront toujours de modèle à ceux à qui le Roy confiera des commissions semblables. Il est Licentié en Theologie, & on a lieu d'esperer qu'il sera un jour un des plus grands ornemens de cette sçavante Faculté, consultée dans tous les temps, sur les questions les plus épineuses qui regardent la Foy ou la discipline de l'Eglise, & dont les décisions ont toujours esté receuës comme des Oracles.

A M^r l'Abbé de la Fueillée,
l'Abbaye de Solognac, Ordre
de Saint Benoist, Diocèse de
Limoges. Il faut ignorer l'hi-
stoire de ce temps-cy pour
ne pas sçavoir le merite de
ceux qui portent ce nom, &
les services qu'ils ont rendus.
Il ne faut pas s'étonner si cet
Abbé a eu part aux graces du
plus juste des Princes, puis
qu'il a d'ailleurs dans la per-
sonne dequoy se les attirer.

A M^r l'Abbé de la Messe-
lière, l'Abbaye de Charroux,
Ordre de Saint Benoist, Dio-
cèse de Poitiers. Il est Frere de

Z iij

270 MERCURE

M^r de la Messeliere, Exempt des Gardes du Corps de la Compagnie de Noailles, qui après avoir esté nourry Page de la grande Ecurie, a preseré l'honneur de servir auprès de la personne du Roy, que son zele pour ce Prince ne luy permettroit pas de quitter de veuë s'il estoit le maître de se choisir des emplois, à tout ce que les ambitieux desirerent le plus pour faire une plus grande fortune. Il est de l'illustre Maison des Frotiers, originaires de Bourgogne, & établis depuis plusieurs siècles

en Poitou, Berry & la Marche, où ils ont possédé des Terres tres-considerables. Ils ont eu aussi des Compagnies de cent & de cent cinquante hommes d'armes dont ils ont esté Capitaines, & ont commandé dans ces trois Provinces pour le service de nos Rois, avec les titres les plus honorables qu'on donnoit dans ce temps-là. On n'a qu'à lire les Histoires generales, & celle des grands Ecuyers de France, & l'on trouvera ce qu'estoient les Ayeux de M^r de la Moesliere sous Charles VII. & en

Z iiii

suite , le rang qu'ils ont eu dans la Maison de Henry III. Duc d'Anjou. Cet Abbé appartient à ce qu'il y a de plus distingué en France , & particulièrement aux Maisons de Breuilly, Branche Cadette de la Maison de Vendosme non Royale , Amboise , Maille Brezé, la Force, & Polignac. M^r l'Abbé de la Messeliere est estimé de toutes les personnes de sa Province qui sçavent connoître le vray merite , & sur tout de M^r l'Evesque de Poitiers , dont le discernement est juste , & qui en a rendu témoignage.

Il est aussi Frere d'un autre
Abbé de la Messeliere, Li-
centié de Sorbonne, Doyen
de Saint Hilaire le Grand de
Poitiers, qui après avoir fait
paroistre icy beaucoup d'es-
prit & de sçavoir pendant
qu'il estoit sur les banes, fait
voir dans la Compagnie où
il est, tout ce qu'un vray Ec-
clesiastique peut marquer de
pieté & de zele pour la disci-
pline, qu'il rétablit avec un
tres-grand succès dans cette
Eglise, où il s'introduisoit
un peu de licence par l'ab-
sence ou par la maladie de
ses Chefs.

274 MERCURE

A M^r Courcier, l'Abbaye de Sainte-Croix de Talmond. Ordre de Saint Benoist, Diocèse de Luçon. Il est Theologal de Paris, & on le connoist par les Sermons qu'il a faits dans la Metropole, & en plusieurs Eglises fameuses. On ne scauroit avoir plus d'esprit & plus de doctrine, ny en faire un meilleur usage. Il est Superieur des Nouveaux Convertis, & a ramené un grand nombre d'Heretiques à la veritable Eglise. On le voit par tout où il s'agit de Religion. Il est consulté par les plus doctes, & il a esté

nommé pour un des Appro-
bateurs des Livres de do-
ctrine; mais ce qui doit luy
donner un grand relief, c'est
l'applaudissement qu'eut M^r
l'Archevesque de Paris, quand
il le choisit pour Theologal.

A M^r l'Abbé de Brizay,
l'Abbaye de S. Pierre de Cau-
res, Ordre de Saint Benoist,
Diocèse de Narbonne. Le
choix qu'il a pleu au Roy de
faire de luy pour cette Ab-
baye, ne scauroit laisser dou-
ter de son merite. C'est tout
ce que je vous en diray pré-
sentement, n'ayant pas en-

276 MERCURE

core receu le Memoire que
j'attens.

A M^r l'Abbé Bessiere,
l'Abbaye de Saint Sauve de
Montereuil, Ordre de Saint
Benoist, Diocese d'Amiens.
Il est Fils de M^r Bessiere, ce
fameux Chirurgien, qui a eu
l'honneur d'assister à l'Opé-
ration que M^r Felix fit au
Roy il y a plus de deux ans,
& qui ne sçauroit avoir acquis
que tres-justement la reputa-
tion où il est d'un des meil-
leurs Chirurgiens que nous
ayons & d'un fort honneste
homme.

A M^r l'Abbé de Chaulnes,
 l'Abbaye de Pessans, Ordre
 de S. Benoist, Diocèse d'Auch.
 Il est Fils de M^r de Chaulnes,
 Maître des Requestes, Parent
 de M^r de Tarbes, nommé à
 l'Archevesché d'Auch, dont
 il est Archidiacre. On ne
 peut avoir l'esprit ny plus
 agreable ny plus cultivé.
 Pendant la residence qu'il
 a faite dans l'Archevesché
 d'Auch avec M^r de Tarbes,
 il a assisté à des Missions pour
 les Nouveaux Catholiques,
 & fait des Sermons d'une
 grande utilité, mais on n'a

278. MERCURE

qu'à entendre ceux qu'il fait icy, & le connoistre particulièrement, & l'on ne doutera pas qu'il n'acquiere un jour d'autres dignitez que celles d'Abbé & d'Archidiaque.

A Dom René du Bois, l'Abbaye reguliere de Chaloché, Ordre de Cisteaux, Diocese d'Angers. Il est Religieux du mesme Ordre, où sa probité, & l'habileté qu'il a toujours fait paroistre, luy ont acquis une estime generale.

Je ne vous en
dir de la

M^r le Marquis d'Uxelles, parce que lors qu'on parle sur les premiers bruits, on est ordinairement mal informé, & quand on ne douteroit point qu'ils ne fussent vrais, il est impossible que dans ces commencemens on soit assez instruit du détail. Vous sçavez que M^r d'Uxelles est Lieutenant general, & qu'il a esté choisi pour commander dans Mayence, qui dans la situation où sont les affaires, est un poste tres-important, & qui n'a pû estre confié qu'à un homme de l'intrepidité

duquel on est assuré, aussi bien que de la parfaite connoissance qu'il doit avoir dans le métier de la guerre. Ce Marquis a fait voir en cette occasion qu'il s'y appliquoit entierement, & qu'il prend tous les soins necessaires pour sçavoir tout ce qui se passe chez les Ennemis. Il fut averty à propos que trois cents hommes & quelques Dragons des Troupes de Saxe avoient passé le Rhin, vis à vis Goinshain, & qu'ils avoient commencé à se retrancher à Esche, qui est un Village forti-

fié par les eaux à cinq lieues
de Mayence. Il envoya aussi-
tôt reconnoître ce Village,
& donna ensuite ordre à M^r
de Gassion, Brigadier de Ca-
valerie, d'aller l'investir avec
le Regiment Royal Etranger
de Cavalerie, le Regiment de
Dragons de Barbesieux, Ca-
valerie, deux Escadrons du
Regiment de Roquelaure,
avec les Grenadiers des Regi-
mens de Navarre, Bourbon-
nois, du Maine, la Couronne,
Anjou, Jarsay, & Dauphin.
Le lendemain premier de ce
mois, à la pointe du jour,
Avril 1689. A a

282 MERCURE

M^r d'Uxelles marcha avec un détachement de deux cens hommes par Bataillon des mesmes Regimens, & arriva sur les huit heures du matin. Il disposa tout afin de pouvoir monter à l'assaut. Il fit faire les ponts & les fascines nécessaires pour combler le fossé, & pendant qu'on travailloit à toutes ces choses, il fit faire de petits détachemens pour escarmoucher, afin que les Ennemis estant harcelés, & obligés à se défendre, ne pussent avoir le temps d'achever les retranchemens déjà

commencez. Cependant il donna ses ordres à l'Infanterie pour investir le Village, dont les approches estoient tres-difficiles, parce que le Rhin grossissoit d'un moment à l'autre, & que l'inondation en avoit rendu les environs presque tous impraticables, de sorte que s'ils avoient eu seulement deux ou trois jours pour fortifier ce poste, il auroit esté impossible de les en chasser à cause des eaux qui l'environnent. M^r. d'Uxelles fit pousser les choses avec tant d'ardeur &

A a ij

284 MERCURE

de conduite, que sur le même nuit les Ennemis battirent la chamade, & envoyèrent un Tambour pour demander à capituler. Il ne voulut les recevoir qu'à discretion, & ils furent obligez de se rendre. Il y avoit trois cens hommes d'Infanterie, cinquante Dragons bien montez, neuf Officiers, & dix-huit Tambours. Ils estoient tous Saxons, bien armez & bien vestus, & le Commandant qui paroissoit un homme de cœur, marqua qu'il estoit au desespoir d'estre forcé de se rendre.

Ils furent tous conduits à Mayence , après que M^r d'Uxelles eut fait raser ce lieu , parce que les Habitans avoient appelé les Ennemis , & favorisé leur passage , contre la parole qu'ils avoient donnée.

Le Roy qui ne laisse aucune action de valeur sans récompense , & qui n'attend pas même des années pour reconnoître les services qu'on luy rend , quelque jeunes que soient ceux qui se signalent , a fait M^r le Marquis de Castre Brigadier d'Infanterie,

286 MERCURE

pour avoir fait paroître une intrepidité & une bravoure extraordinaire dans la dernière rencontre entre les Troupes de Sa Majesté & celles des Alliez près de Nuis. Ce Marquis est Neveu de M^r le Cardinal de Bonzi.

Le Jedy 14. de ce mois, M^r l'Abbé de Louvois, qui avoit déjà satisfait publiquement en d'autres occasions à toutes les questions qui peuvent estre faites sur ce qu'il y a de plus difficile dans Virgile & dans Homere, fit une action pareille touchant

Theocrice. Il y fie paroître une force & une presence d'esprit beaucoup au dessus de ses années, & la nombreuse assemblée qui s'y trouva, en sortit tres-satisfaite. Comme c'estoit un exercice de Lettres, il y avoit fait inviter M^{rs} de l'Academie Françoise, qui ne purent assez admirer la maniere vive & spirituelle dont il se tira de toutes les objections qui luy furent faites. Il est difficile d'aller aussi loin dans un âge si peu avancé. Quelques jours après, ce jeune Abbé vint remercier

288 MERCURE

et illustre Corps dans une
de ses Seances , & il le fit d'un
air libre & noble qui répon-
doit dignement à ce qu'il
est né.

M^r le Prince d'Enrichemont , connu par sa naissance , par ses ancestres & par sa bonne mine, épousa ces jours passez Mademoiselle de Coislin ; Fille du Duc de ce nom & Niece de M^r l'Evêque d'Orleans , premier Aumônier du Roy , tous deux si généralement estimez par le caractère d'honneste homme, qui est naturel à ceux de cette Maison.

Maison. Vous sçavez que M^r le Prince d'Enrichemont est Fils de M^r le Duc de Sully. Pour Mademoiselle de Coislin, je n'entreprends point de parler de son merite, parce qu'il me seroit impossible de vous marquer assez tout le bien que l'on en dit. Il n'y a jamais eu d'humeur plus égale, de manieres plus aisées & plus douces, d'esprit plus porté à la complaisance, ny une personne avec qui il soit plus aisé de vivre. Sa bonté, & l'acquiescement qu'elle a toujours eu pour les

Avril 1689. B b

sentimens des autres , ont fait que ses yeux n'ont jamais vû que ce qu'on a voulu luy faire voir , quoy que la pénétration de son esprit luy fist découvrir beaucoup davantage. Vous jugez bien qu'une personne de ce caractère ne sçauroit avoir que beaucoup de sagesse & de vertu.

Rien n'est plus inviolable que la parole du Roy. Sa Majesté avoit promis à M^r l'Evesque de Beauvais , Pair de France, la première place qui vaqueroit de Commandeur de l'Ordre du S. Esprit.

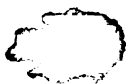
& celle de M^r de Grignan, Archevesque d'Arles, mort âgé de 86. ans, n'a pas esté plûtoft à remplir, qu'Elle en a pourvû ce Prelat. Vous sçavez qu'il s'est extremement distingué dans les Ambassades qui luy ont esté confiées. Son grand merite, sa vertu generalement reconnuë, son zele ardent, & son attachement inviolable pour le service du Roy, m'ayant donné fort souvent occasion de vous en parler, je n'ajoutteray rien aujourd'huy à ce que je vous en ay dit plusieurs fois.

Bb ij

La Reine d'Espagne est morte, & la paix dont jouïssoit ce Royaume semble avoir esté ensevelie avec elle. Les Espagnols ont préféré les vaines esperances dont les flaté le renouvellement de la guerre, à tout ce qu'ils doivent craindre d'un Ennemy qui a toujours triomphé de cet Etat, estant certain qu'ils ont plus perdu de Places sous le regne du Roy, que sous ceux de tous les autres Rois de France ensemble. Enfin Sa Majesté forcée par la conduite qu'ont tenuë les Ministres Espagnols,

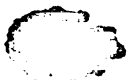
s'est veuë obligée de leur déclarer la guerre, & Elle en rend raison dans une Ordonnance qui porte cette Declaration. Je la reserve aussi-bien que ce que j'ay à vous dire sur cette Ordonnance, pour ma sixième Lettre sur les Affaires du Temps, puis que cette Histoire n'est composée que de pieces qui rendent les faits que je rapporte incontestables, & qui empêcheront la posterité de former mesme le moindre doute sur la verité des choses qu'elle contient.

B b iij



294 MERCURE

L'esprit de l'homme devient plus subtil de jour en jour, & on abonde en inventions nouvelles. Celle des Carrosses appelez *Inversables* & *Inchahotables* a quelque chose de surprenant. La structure en est des plus agréables à voir, & tres-facile à entretenir. Le corps de ces sortes de Carrosses ne sçauroit jamais pancher, quoy que le train panche. Il a mesme cela de particulier, que quand on a ouvert les portieres, il demeure ferme comme un roc pour recevoir ceux qui veulent y



prendre place, & on ne les a pas plûtoſt refermées qu'il reprend ſon branle. On en a fait des épreuves que Sa Majeſté n'a pu voir qu'avec ſurpriſe. On fit monter un de ces Carottes ſur une hauteur conſiderable. On oſta exprés les eſſes des deux rouës afin qu'elles tombaſſent avec le train. Quatre perſonnes qui eſtoient dedans ſe panchoient entièrement ſur le coſté que ce train devoit tomber, & le corps ne pancha pas de l'épaiſſeur d'un ſeul pouce. Il y a encore une autre commo-

Bb iiij

296 MERCURE

dité considerable, c'est que le train a beau cahoter, le corps ne cahote point, & tous ceux qui sont dedans, le Cocher qui est sur son Siege, & les Laquais qui sont sur le devant & sur le derriere, n'entendent aucun bruit des rouës, mesme sur le pavé le plus rude. Après ces experiences on doit demeurer d'accord de l'utilité de ces Carosses, qui épargnent le danger d'estre tué ou estropié par les cheutes frequentes & inopinées auxquelles les Carrosses ordinaires sont sujets. On

se garantit encore d'avoir la
 teste étourdie par des caho-
 temens continuels, & il y a
 beaucoup d'apparence que
 cette voiture estant aussi seu-
 re qu'elle est douce, sera d'un
 fort grand usage. M^r le Maré-
 chal d'Estées ayant demandé
 au Roy pour vingt ans le
 Privilege de la fabrique & de
 la vente des Carrosses, Cale-
 ches, Chaises roulantes, &
 autres voitures de cette nou-
 velle invention, dites *Inver-*
sables & Incabotables, dans tout
 son Royaume, Terres & Pais
 de son obeissance, Sa Ma-

298 MERCURE

jesté luy en a accordé le don par des Lettres patentes, enregistrées au Parlemenr. Le droit est fixé à soixante livres pour la permission qu'on est obligé d'aller prendre au sujet de la fabrique & vente de chaque voiture aux Bureaux établis pour cet effet, à peine de trois mille livres d'amende. Vous remarquerez encore une circonstance avantageuse qui engage le Public à ne pas differer de s'en servir, pour estre au plûtoft hors de danger de verser & de cahoter. C'est qu'en attendant que

ceux qui ont des Carosses en puissent avoir de cette fabrique , ils pourront y faire appliquer le secret à peu de frais, en payant le droit dont je viens de vous parler.

Je ne puis finir sans vous parler encore des actions de pieté qui ont esté faites pendant la Semaine Sainte. Monsieur & Madame ont fait éclater leur devotion , & remply tous les devoirs de veritables Chrestiens. Ils ont esté tres-contens des Predications du Pere Gonnelieu , Jesuite , qui preschoit à Saint Eustache ,

300 **MERCURE**

& qui a esté extrêmement
suivy, & applaudy pendant
le Carefme. Le Pere Gaillard,
aussi Jesuite, qui prêchoit à
S. Germain l'Auxerrois dans
le mesme temps, s'est attiré
de nombreuses Assemblées,
& Monsieur le Duc de Char-
tres l'a souvent esté entendre
sur le bruit de sa reputation.
La Reyne d'Angleterre qui
s'estoit retirée aux Filles de
Sainte Marie de la Visitation
de Chaillot pendant la Se-
maine Sainte, comme je vous
l'ay déjà appris, y entendit
le Sermon de la Passion de

M^e l'Abbé Capeau. Vous sçavez le grand merite de cet Abbé qui a souvent eu l'honneur de prescher devant Sa Majesté, qui a fait deux fois le Sermon de la Cene, & qui en a fait plusieurs à Saint Cir. Vous vous souvenez des endroits de ses Sermons que je vous ay envoyez, & dont vous m'avez marqué tant de satisfaction. La Reyne d'Angleterre ayant fait plusieurs fois ses Devotions pendant son séjour dans le Monastere de Chaillot, ne laissa pas, estant retournée

à Saint Germain en Laye , d'y faire sa Communion Pascale dans la Paroisse le Jeudy d'après Pasques, & Elle y communia par les mains de M^r l'Abbé de Villeterre qui en est Curé. Cette Princesse alla voir le lendemain Madame la Princesse Palatine , Abbessé de Maubuisson , & elle y fut traitée à dîner avec toute la délicatesse & toute la propreté imaginable. Elle se rendit ensuite à Pontoise qui en est tout proche, & M^r de Montiers, Lieutenant General, l'y complimenta à la teste du

Corps de la Justice & de la Ville. Ses réponses spirituelles & ses manieres honnestes luy attirerent l'admiration & l'estime de tous ceux qui eurent l'avantage de la voir. Elle assista à la prise d'Habit d'une Sœur de M^r le Duc de Bervick dans le Monastere des Religieuses Angloises. Le Pere Bourdalouë y prescha avec l'éloquence & la maniere édifiante qui luy sont ordinaires, & la cérémonie fut faite par M^r de Verthamont, Grand Vicaire de Pontoise. Le jour suivant, cette Princeesse con-

304 MERCURE

tinuant ses visites dans les lieux saints , alla voir le beau Monastere des Religieuses de Saint Dominique de Poissy , où elle fut reçue par Madame de Chaunes qui en est Prieure perpetuelle. Elle visita cette Maison , dans laquelle on luy servit une Collation aussi-magnifique qu'abondante. Elle a encore rendu visite à Madame la Dauphine, chez qui Monseigneur le Dauphin se trouva , & elle y fut placée dans un Fauteuil entre ce Prince & cette Princesse. Il y avoit un Cercle de Duches-

ses, & les jeunes Princes s'y rencontrerent. La Conversation ayant duré une demy-heure, la Reyne fut reconduite par Madame la Dauphine jusques à la porte de la Chambre où elle avoit esté reçue. Monseigneur luy donna la main, & lā reconduisit jusqu'à son Carrosse. Le Roy qui arriva de la Chasse dans ce temps-lā, s'avança vers cette Reyne suivant les manieres honnestes qui luy sont naturelles, & demeura un moment avec elle.

Cette Princesse ayant résolu de faire ses devotions

Avril 1689.

Cc

dans la Cathedrale de Paris, vint coucher le 21. de ce mois au Monastere de Challiot, afin d'en estre plus proche. Elle y vint le lendemain 22. & Mr l'Archevesque revestu de ses habits Pontificaux la reçut à la teste de son Clergé. Sa Majesté se mit d'abord à genoux sur un carreau que luy presenta un des Chanoines, & elle adora la vraie Croix. Lors qu'elle se fut relevée, ce digne Prelat la complimenta. Il auroit esté à souhaiter que son compliment eust esté entendu de tous ceux

qui étoient accourus de toutes parts pour la voir, & qui venoient pour admirer une Reine dont le courage & la pieté ont paru avec tant d'éclat dans une occasion qui pouvoit abattre les plus fermes, & lasser la patience de ceux qui en ont le plus. M^r l'Archevesque donna à cette Princeſſe les loüanges que méritoit ſon heroïque vertu, mais avec des termes ſi choiſis & une éloquence ſi noble, & qui convenoit ſi bien à celui qui eſt à la teſte du Clergé de France, qu'on ne ſçautoit.

Cc ij

allez l'admirer. Cette Reine affligée y répondit avec majesté, & après luy avoir témoigné qu'elle esperoit beaucoup de ses prieres & de celles de son Clergé, distingué par sa doctrine, par la pureté de ses mœurs, & par sa piété, elle le pria de ne se pas lasser d'en faire pour la prospérité du Roy son Seigneur, & le fidelle Allié du Monarque qui leur avoit donné un azile si favorable. Elle s'excusa ensuite d'avoir fait attendre ce Prelat, la foule qui s'estoit rencontrée à son passage, &

qui avoit une extrême impatience de la voir, l'ayant faite arriver à Nostre Dame une heure plus tard qu'elle n'avoit esperé. Les complimens estant finis, la Reine alla devant la Chapelle de la Vierge, où on luy avoit préparé un Priedieu. M^r l'Archevesque l'y suivit, & se retira ensuite pour quitter ses habits Pontificaux. Il revint peu de temps après en rochet & en camail, & servit Sa Majesté comme il a accoutumé de servir le Roy mesme. Elle communia à la premiere

310 MERCURE

Messe , celebrée par M^r l'Abbé Parfait , le plus ancien des Chanoines , & après cette Messe , elle en entendit deux autres , avec une devotion qui édifia toute l'Assemblée , & qui fit connoître de quelle maniere il faut assister à ce saint Mystere. Les Messes finies , elle fit l'honneur à M^r l'Archevesque de luy rendre visite , & comme la conversation fut plus libre , elle y fit paroître tant d'esprit & tant de grandeur , qu'on a eu raison de dire que c'est véritablement une Reine. Quand

GALANT. 311

elle se separa de ce Prelat, pour monter en Carosse, elle se mit à genoux, & luy demanda sa benediction. Une action si humble & si Chretienne surprit tous ceux qui estoient presens, & M^r l'Archevesque mesme, qui vit rappeler par là la memoire de ces temps heureux pour l'Eglise, où les plus grandes Reines & les plus puissantes Imperatrices ser-voient de leurs mains les Evesques, regardant en eux la Mission que Dieu leur a donnée, & ce Prelat ravy d'une

112 MERCURE

humilité si honorable à l'Eglise, s'écria en prononçant ces mots, dont le mystère n'est pas ignoré de ceux qui se repaissent de la lecture de l'Ecriture Sainte, Je prie ce grand Dieu en qui Vostre Majesté a mis toute sa confiance, de répandre sur Elle abondamment la rosée du Ciel & la graisse de la terre, au nom du Pere, & du Fils & du Saint Esprit. Si ce Prelat fut surpris la Reine admira sa presence d'esprit & les manieres nobles & inimitables, & s'en alla bien confirmée dans la haute

haute opinion qu'elle en avoit conceüe. L'aprèsdînée elle rendit visite à Monsieur le Duc de Chartres & à Mademoiselle. Ce jeune Prince la vint recevoir au bas du grand Escalier. accompagné de plus de cinquante personnes de la premiere qualité, & de beaucoup des grands Officiers de Monsieur. Cette Princesse alla voir le mesme jour Mademoiselle d'Orleans au Palais de Luxembourg, où elle fut receüe avec tous les honneurs qu'on doit à son caractere.

Avril 1689.

D d

314-MERCURE

Si vous avez des Amis embarrassés sur les usures qui peuvent estre permises, car le mot d'usure n'est pas toujours pris en mauvaise part, je croy que vous leur ferez plaisir de les avertir que le S^r Guerout, Libraire au Palais, débite un Livre, qui les retirera de tous les doutes que le scrupule peut faire former sur cette matiere. Il a pour titre ; *Eclaircissement nouveau sur le prest & l'intérêt* ; la lecture n'en peut estre que d'une tres-grande utilité.

GALANT. 315

Le vrai mot de l'Enigme
du mois passé qui estoit la
Satide, a esté trouvé par M^{rs}
du Perier ; Ralet ; Brunet de
Tilly ; Hutuge, d'Orleans ;
R. Collas de Blois ; Mesde-
moiselles Potange ; Cyprès
de la rue de Bourbon ; la Spi-
rituelle de la mesme rue ; la
Belle Conquerante de Lisleux ;
les deux Sœurs de la rue Mu-
ret de Chartres ; le Phenix
des Freres de la rue des Pro-
vaires ; le Payfan de la Bas-
tille ; le Mary de la belle
Procureuse aux Comptes ; le
Tribun de Flandre, & ceux

Dd ij

216 MERCURE

d'Egypte & de la Place Maubert : la Société de l'Hôtel de Portugal Nassau à Geneve ; le Voisin inconnu de la bien-aimée & charmante brune de la rue aux Fers.

L'Enigme nouvelle que vous allez lire est de la Bergere Fleurette , Fille du défunt Berger Fleuriste.

2SS2SS2252 2SSS22S

ENIGME

MA taille est grande & dé-
gagée,
Legere d'autant plus que je suis plus
âgée.

Le Sexe m'aime, & j'ay l'honneur
De posséder le costé de son cœur
Dans l'employ que je donne au
monde.

L'Epée & moy ne nous accordons
pas ;

Je la traîne de haut en bas.
Mes cheveux sont d'emprunt, longs,
fins, de couleur blonde.

Une tresse, un ruban tel qu'on veut
le choisir,

Les lie & les arrête,
Et bien souvent on prend plaisir
A me les arracher poil à poil de la
tête.

J'ajoute à la Gavotte de
M^r Martin que vous avez
trouvée au commencement
de cette Lettre, une Gigue du
Dd iij

318 MERCURE

mesme Auteur. C'est encore
l'Amour que l'on fait parler
dans les paroles qui ont esté
faites pour en chanter l'air

G I G U E.

De mes filets ,
De mes laçets ,
De mes pieges secrets
Qui sont faits ,
Tout exprès ,
Dans ces Forests ,
On ne peut aisément se défendre .
Sans y songer chacun vient se
rendre
Dans mes filets ;
Sans y songer chacun vient
prendre
Dans mes laçets ,

*Dans mes pieges secrets,
Qui sont faits
Tout exprés
Dans ces Forests.
On ne peut aisément se défendre
De mes lacets , &c.*

S

*Quels doux momens !
Quels jeux charmans !
Que de contentemens
Ravissans
Aux Amans
Qui sont constans !
Mais il faut estre pris pour les
prendre ,
Car on les perd a toujours attendre
Ces doux momens ,
Car on les perd sans un amour
tendre
Ces jeux charmans ;
Tous ces contentemens .*

D d iiij

320 MERCURE

Ravissans

Aux Amans

Qui sont constans,

*Mais il faut estre pris pour les
prendre,*

Ces jeux charmans,

Tous ces Cc.

Je viens d'apprendre une

action des plus vigoureuses

dont on ait jamais parlé. Le

16. de ce mois, à une heure

après minuit, deux mille

hommes d'Infanterie sortis

de Cologne, & quatre cens

chevaux des Troupes de Bran-

debourg, commandez par

M^r Heiden leur Lieutenant

Colonel, avec deux mille

Païsans travailleurs, vinrent pour surprendre une petite Redoute de terre que les François font construire sur le bord au delà du Rhin, vis à vis de Bonn, pour défendre le Pont volant qu'ils ont près de cette Ville-là. Les Ennemis s'estant approchez le ventre à terre jusques à vingt pas du fossé de la Redoute, qui est rempli de quatre pieds d'eau, la Sentinelle qui estoit à l'entrée apperceut une méche allumée, & cria, *Qui va là?* Comme on ne luy fit point de réponse. elle tira à la

mèche, & tua un Grenadier qui venoit fonder le fossé. Les Ennemis se voyant découverts, firent feu à la Redoute. Elle n'estoit gardée que par soixante Soldats & quarante Travailleurs, tous commandez par M^r Racine, Capitaine au Regiment de Vandosme. Ils estoient soutenus par deux Détachemens de Grenadiers, qui estoient dans deux Bateaux couverts, postez sur le Rhin par M^r de la Lande Ingenieur, aux deux angles de cette Redoute. Ces deux Détachemens estoient

commander, l'un par M^r Pa-
las, Capitaine Grenadier de
Thiange, & l'autre par M^r I
Siomer, Sous-Lieutenant dans
ce même Regiment. Ces Dé-
tachemens estoient fort ne-
cessaires en cet endroit-là &
on les y avoit mis avec gran-
de prévoyance. Il n'y avoit
que vingt-cinq Grenadiers
dans chaque Bataillon; cepen-
dant leurs décharges incom-
modent fort les Ennemis
qu'ils prirent en flanc. Ceux
qui estoient dans Bonn s'é-
tant apperçus de l'opiniâ-
treté des Attaquans qui s'ap-

prochoient pour combler le fossé , & s'attacher aux palissades , M^r Raouffet, Gouverneur , & M^r de Clerac , Lieutenant de Roy de Bonn , avec M^{rs} les Marquis de Thiange & de Magny Colonel , & trois cens Grenadiers , monterent sur le Pont volant pour passer , & secourir la Redoute , mais le Pont n'ayant pu aborder de l'autre costé aussitost qu'il auroit dû faire , à cause que les grandes eaux avoient emporté une partie des petits Bateaux qui en soutenoient la corde , ils ne purent estre

débarquez que lors que les Ennemis , qui apparemment eurent peur de ce secours, & qui avoient déjà eu plus de cinquante hommes tuez sur la place , & plus de deux cens blesez , commencerent à se retirer. Ils avoient déjà donné trois Assauts à la Redoute par un endroit qui leur pouvoit servir de brèche, cette Redoute n'estant pas encore achevée de ce costé-là. Les Grenadiers que je vous ay dit estre au nombre de trois cens, & qui avoient mis pied à terre par le plus grand bonheur

du monde, firent premièrement une décharge de leurs Fusils, & ayant mis ensuite l'épée à la main, ils contraignirent les Ennemis à prendre la fuite, & à se sauver de toutes parts. Leur épouvante ne cessa point pendant toute la journée, & elle fut telle, qu'ils ne se croyoient pas en sécurité, même dans Cologne. Les François firent vingt & un Prisonniers dont il y en avoit seize de blesez. Il seroit fort malaisé de faire une défense plus vigoureuse, la Redoute ayant esté attaquée plus

de trois heures sans un moment de relâche. Les Soldats avoient consumé presque toute leur poudre, & M^r Racine, leur Commandant, les voulant encourager, leur distribua trente pistoles qu'il avoit sur luy, & les engagea à jeter continuellement des Grenades. Ils devoient se défendre l'épée à la main lors qu'ils auroient tout à fait manqué de Grenades & de poudre. M^r Palarc, Capitaine de Grenadiers, fut blessé légèrement d'une balle de Mousquet au dessus de la mamme-

le gauche, & M^{rs} Monfréau,
 Lieutenant des Grenadiers de
 Vandoeuvre, & Siomet, Sous-
 Lieutenant de Thiange, fu-
 rent tués avec deux Grena-
 diers. Il n'y a eu que huit
 Grenadiers de bleffez dans la
 Redoute & dans les Batteaux,
 qui furent tout percez de
 coups de Mousquet & d'Ar-
 quebuses à croc chargées de
 balles & de bouts de fer de la
 longueur du doigt, qui ve-
 noient jusque dans Bonn-
 quoy que le Rhin fust entre
 deux, & qu'il soit une fois plus
 large en cet endroit-là, que

n'est la Seine vis à vis del' Arcenal. Il est surprenant que quatre mille quatre cens hommes ayent esté battus & mis en fuite par quatre cens. Une action d'une vigueur si peu ordinaire n'appartient qu'à des François. Les Ennemis ont perdu plus de trois cens hommes, tant morts que blesez, & Prisonniers, & quinze Officiers, sans compter plusieurs Soldats qui ont deserté, la déroute & l'épouvante ayant esté si grandes, que chacun se sauva sans ordre & par différentes routes. M' Heiden.

Avril 1689.

Ec

220 MERCURE

leur Commandant, eut d'abord la jambe cassée, & reçut plusieurs autres blessures, dont il mourut dès la même jour. Le Roy a donné de grandes louanges à l'action de M. Racine. Il est Fils d'un Conseiller de la Grand^e Chambre, & Frere d'un Conseiller du Chastellet, de ce même nom.

Je ne vous feray point un long détail des affaires d'Angleterre; je vous marqueray seulement la situation où elles se trouvent aujourd'huy. Le Prince d'Orange estant assuré

GALANT. 327

qu'il y a plusieurs personnes dans Londres qui sont dans les interets de leur veritable Roy. resolut de se servir d'une adresse pour faire passer avec plus de facilité dans le Parlement plusieurs choses qui luy estoient d'importance. Il fit publier un Imprimé, au bas duquel estoit la permission, afin qu'on y ajoutast plus de foy. Cet Imprimé contenoit toutes les particularitez de la mort du Roy d'Angleterre, qu'on supposoit arrivée à Brest. Son regne paroissant plus assuré

E c ij

par là, il vint à bout de ce
 qu'il souhaitoit; & comme
 la vérité se découvrit tost ou
 tard, deux jours après il fit
 imprimer dans la Gazette de
 Londres, que cette fausse
 nouvelle avoit esté publiée
 par la surprise d'un Impri-
 meur, qui avoit demandé
 une permission pour impri-
 mer les circonstances de la
 mort du Roy Jacques pre-
 mier, & qui avoit mis Jac-
 ques second. Son couronne-
 ment se fit vingt quatre heu-
 res après qu'on eut fait cou-
 rir le bruit de cette mort sup-

posée. Il fut couronné par
 l'Archevesque d'York, assisté
 de l'Evesque de Londres,
 l'Archevesque de Cantorbe-
 ry qui devoit faire cette fon-
 ction comme Primat du
 Royaume, ayant genereuse-
 ment persisté à dire, qu'après
 avoir presté serment au Roy
 Jacques II. son vray Maître,
 & eu l'honneur de le cou-
 ronner, il n'en pouvoit cou-
 ronner un autre. Je vous ay
 dépeint le caractère de l'E-
 vesque de Londres en plu-
 sieurs endroits. Quant à l'Ar-
 chevesque d'York, c'est ce-

luy qui estoit Evesque d'Exeter, quand le Prince d'Orange descendit en Angleterre, & qui pour couvrir l'intelligence qu'il avoit avec ce Prince, prescha d'abord contre luy, afin d'avoir lieu de se retirer à Londres, feignant de vouloir se mettre à couvert de sa colere, mais c'estoit pour cabaler sous main en sa faveur. Le Roy d'Angleterre croyant que son zele estoit veritable, luy donna l'Archevesché d'York qui se trouva vacant. Cette bonné ne le toucha point.

Il continua à chercher à lui-
 re à son bienfaiteur, & avec
 bien voulu couronner son
 Ennemi. Il n'y avoit qu'un
 Traître qui pût couronner
 un Usurpateur, & qu'un
 homme sans Religion qui
 pût l'assister. Mais quel cou-
 ronement, & qu'en pour-
 on dire, sinon que la victime
 est couronnée.

L'état présent des affaires
 d'Ecosse ne paroitra pas a-
 vantageux à qui n'en jugera
 que par les apparences, & par
 les Lettres d'Angleterre, d'où
 on n'en laisse sortir aucun

qui dise la verité. Il semble que la Convention soit plus favorable au Prince d'Orange qu'au Roy, mais il ne faut pas s'en étonner, la brigade estoit faite de longue main pour ne faire élire que des Non-Conformistes. Cela n'empesche pas que tous les Evêques, & la plus grande partie des Seigneurs ne soient pour le Roy. Tout se fait dans la Convention contre l'usage & contre le droit, & rien n'est valable. Ce Parlement ayant ses loix différentes de celuy d'Angleterre, il faut que les Délibérations

rations soient signées par tout
 le Corps, & non par un seul
 pour tous, ce qui n'a pas esté
 fait. A l'égard de la Lettre
 que la Convention a écrite
 au Prince d'Orange, en ré-
 ponse de celle qu'elle avoit
 receüe de ce Prince, tous les
 Evêques, & presque tous les
 Seigneurs ayant refusé de la
 signer, les Non-Conformi-
 stes de la Convention ont
 obligé le Président de la si-
 gner au nom de tous, & elle
 a esté ainsi envoyée afin qu'
 elle pût servir au Prince d'O-
 range pour l'avancement de
 Avril 1689. F F

238 MERCURE

ses affaires à Londres, en disant que ses affaires vont bien en Ecosse, & qu'elle trompait ceux qui ne sçavent pas les loix de ce Parlement. La déclaration que cette même Convention a faite du Trône vacant n'est pas plus valable, mais quoy qu'un tas de Séditieux veuille tout emporter de force, le Party du Roy n'est pas moins puissant dans le reste du Royaume que celuy du Prince d'Orange, & le Duc de Gordon continuë toujours avec beaucoup de fidélité à défendre le Chastell d'Edimbourg.

Depuis que le reste des Non-
 Conformistes qui s'estoient
 retirez dans le Nord d'Ir-
 lande, a esté défait, ce Royau-
 me, quoy que tout en armes,
 jouit d'une heureuse tranquil-
 lité, & du plaisir de s'estre
 acquitté de son devoir, & d'a-
 voir mérité l'estime de toutes
 les Nations de la terre; & ne
 songe plus qu'à contribuer au
 rétablissement de son Mo-
 narque legitime, & pour cet
 effet tout est en mouvement
 dans cet Etat. Le Roy a donné
 une amnistie dont les Presbi-
 teriens jouissent, & plusieurs

Es ij

240 MERCORE

d'entre eux paroissent maintenant aussi zelez pour Sa Majesté que les Catholiques, & les Protestans Conformistes. On en a néanmoins trouvé encore quelques uns qui depuis l'amnistie n'avoient pas quitté les armes. Les uns ont esté condamnez à de grosses amendes, & les autres à estre pendus; mais le nombre en estoit peu considerable. Le Roy a convoqué un Parlement qui se doit tenir le 17. du mois prochain. La Flote de Brest qui porte en Irlande des armes, des hommes, & de

l'argent, appareilla le 22. de
ce mois pour sortir le Goulet,
& aller mouiller à Bartanne,
à deux lieues de la grande
Rade de Brest, afin d'estre
plus en estat de partir au pre-
mier bon vent; & comme il
a commencé le 24. à devenir
favorable, il est hors de doute
que la nouvelle du depart de
ces Vaisseaux sera arrivée a-
vant que vous receviez ma
Lettre. On a certitude que
cette Flote est composée de
vingt-six Vaisseaux, de qua-
tre Fregates, & de douze
Brulots,

E f iij

342 MERCURE

Quoy que je vous aye marqué la dernière fois que vous n'auriez ma sixième Lettre sur les Affaires du Temps que le premier de Juillet, je vous l'envoyéray un mois plutôt. Ainsi vous la recevrez le premier de Juin. Je découvre tous les jours des choses si curieuses touchant ce qui a donné le branle au mouvement qui agit aujourd'huy toute l'Europe, que je n'ay pas moins d'impatience de vous les apprendre, que vous m'en témoignez de les sçavoir.

Le Roy a fait Brigadiers de Cavalerie M. le Duc de Roquelaure, & M. le Comte de Nangis, & Brigadiers d'Infanterie M. le Comte Dangean, & M. de Creil, tous deux Capitaines aux Gardes.

Lors que je suis prest à finir ma

Lettre, on me donne la copie du Compliment que M^r l'Archevesque fit à la Reyne d'Angleterre en la recevant à Nostre-Dame. Ce Prelat luy dit, Que le Dieu qu'elle venoit adorer dans l'Eglise de Paris dediee à l'honneur de la sainte Vierge, se faisoit appeller dans les saintes Ecritures, le Roy des Roys, & le Seigneur des Seigneurs; qu'il se plai-
soit à voir au pied de ses Autels les grandeurs humiliées, & les Majestez soumises; Que le mesme Esprit qui unissoit si étroitement cette Princesse avec un des plus genereux & des plus grands Rois de la Terre, la faisoit participer au zele qu'il avoit fait paroistre dans ce lieu pour le bien de la Religion, & à ses autres vertus chrestiennes; Qu'ainsi pendant que ce grand Prince travailloit par sa

§44 MERCURE

valeur au recouvrement de ses Royaumes, le Public la regardoit comme une de ces illustres conductrices du Peuple de Dieu, qui n'estoit pas moins formidable à ses Ennemis par la puissance de ses larmes & de ses prieres, que par celle de ses Soldats, & du nombre de ses Armées; Qu'au reste, les larmes qu'elle versoit avec abondance avoient leurs entrées dans le Ciel, & qu'il ne doutoit pas que Dieu n'en exauçast bien-tost les clameurs; Qu'on les considereroit moins d'oresnavant comme les signes de sa douleur, que comme des Trophées qu'elle scauroit élever à sa propre gloire, & mesme comme un monument de la Victoire, qu'elle remporteroit bien-tost sur les malheurs de ses Peuples; Que c'estoit en cela que consistoient les vœux de l'Eglise de

T A B L E.

<i>Discours à la gloire du Roy de la grande Bretagne.</i>	88
<i>Lettre d'un Milord absent de la Con- vention, à un de ses Amis.</i>	100
<i>Nouveaux avis sur la Carte des Frontieres d'Allemagne.</i>	150
<i>Reception de Madame de Saliez à l'Academie des Ricourati.</i>	154
<i>Réjoissances faites à Rome.</i>	157
<i>Explication de l'Emblème Enigma- tique de la Theriaque.</i>	159
<i>Harangue faite au Roy d'Angleterre.</i>	177
<i>Histoire.</i>	182
<i>Lettre à M. Menage sur le change- ment des Monnoyes de Naples.</i>	222
<i>Prix proposé par l'Academie d'Arles.</i>	245
<i>Morts.</i>	248
<i>Estampe gravée d'après M. Mignard.</i>	265

T A B L E.

<i>Benefices donnez par le Roy.</i>	267
<i>Belle action de M. le Marquis d'V- xelles.</i>	273
<i>M. le Marquis de Castres est nommé Brigadier.</i>	285
<i>Action publique de M. l'Abbé de Louvois.</i>	286
<i>Mariage de M. le Prince d'Enrichemont, & de Mademoiselle de Coiflin.</i>	288
<i>M. de Beauvais est reçu Comman- deur de l'Ordre.</i>	290
<i>Déclaration de Guerre , faite à l'Es- pagne.</i>	292
<i>Carôses inversables.</i>	294
<i>Deviotions de Monsieur & de Ma- dame pendant la Semaine-Sainte.</i>	299
<i>Diverses visites faites par la Reyne d'Angleterre . & ses Devotions en l'Eglise Nostre-Dame de Paris.</i>	302

T A B L E

<i>Eclaircissement nouveau sur le Prest</i>	
<i>& l'interest.</i>	314
<i>Enigme.</i>	315
<i>Action vigoureuse des François à</i>	
<i>défendre une Redoute.</i>	320
<i>Affaires d'Angleterre, d'Ecosse &</i>	
<i>d'Irlande.</i>	330
<i>Nouveaux Officiers Generaux.</i>	342

Avis pour placer les Figures.

L' Air qui commence par, *Sans fleches, sans carquois,* doit regarder la page 77.

Les Monnoyes de Naples, doit regarder la page 236.

L' Air qui commence par, *De mes flats,* doit regarder la page. 318.

SS222S.S:2222SS

CATALOGUE DES LIVRES
 nouveaux qui se débitent chez le
Sieur Guerout , Court-neuve du
Palais.

Affaires du Temps. 5. vol. in 12.
7. liv. 16. s.

Guerres des Turcs contre la Polo-
gne , la Moscovie , & la Hongrie.
1. l. 10. s.

Histoire de Mahomet IV. déposé-
dé , contenant beaucoup de choses
touchant l'Empire Othoman , avec
le portrait des inclinations du Sultan
déposé , son horoscope , & la revolu-
tion de cette horoscope, les descriptions
de toutes les revoltes des Janissaires
sous vingt-trois Empereurs Turcs ;
tout ce qui s'est passé de plus parti-
culier à la Porte pour déposer Ma-
homet , & élever Soliman III. sur le
Trône ; une description de son Cou-

*

ronnement ; la continuation des Trou-
bles depuis cette ceremonie , avec plu-
sieurs autres choses curieuses. 3. vo-
lumes. in douze. 4. l. 10. f.

Relation du Siege de Vienne. 1. l. 10. f.

Histoire du Siege de Bude. 1. l. 10. f.

Deffaites des Armées Ottomanes
par les Armées Chrestiennes en Hon-
grie , & dans la Morée , avec la prise
de plusieurs Places sur les Infidelles. 1. l.

Estat present de la Puissance O-
thomane , avec les caües de son ac-
croissement & de sa decadence. 1. l.
10. f.

Ambassades de Monf. le Comte de
Guilleragues , & de M. Girardin , au-
prés du Grand Seigneur , avec plusieurs
Pieces curieuses , tirées des Mémoires
de tous les Ambassadeurs de France à
la Porte , qui font connoistre les grands
avantages que la Religion & tous les
Princes de l'Europe ont tirez des al-
liances faites par les François avec Sa
Hautesse depuis le regne de François I.
& principalement sous le regne du

Roy, à l'égard de la Religion, ensemble plusieurs descriptions de Fêtes & Cavalcades à la maniere des Turcs, qui n'ont point encore esté données au Public, ainsi que celle des Tentés du Grand Seigneur. r. l. 10. f.

Histoire des Troubles de Hongrie, contenant tout ce qui s'y est passé de remarquable jusqu'à la fin de l'année 1687. 6. vol, in douze, 9. l.

Le Grand Visir Cara Mustapha. Histoire contenant son élévation, ses amours dans le Serrail, ses divers emplois, le vray sujet qui luy a fait entreprendre le Siege de Vienne, & les particularitez de sa mort r. l. 10. f.

Le Secretaire Turc, contenant l'art d'exprimer ses pensées sans se voir, sans se parler, & sans s'écrire, avec les circonstances d'une avanture Turque, & une Relation tres-curieuse de plusieurs particularitez du Serrail qui n'ont pas encore esté veuës. r. l. 10. f.

Le Seraskier Bacha. r. l. 10. f.

* ij

OEUVRES DE M. de Fontenelle.

Dialogues des Morts. 2. vol. in-
douze. 3. l.

Jugement de Pluton sur les Dialo-
gues des Morts. 1. l. 10. f.

Entretiens sur la pluralité des Mon-
des, augmentez en plusieurs endroits,
avec un sixième Soir qui n'a point en-
core paru, contenant les dernières
découvertes qui ont été faites dans
le Ciel. 1. l. 10. f.

Histoire des Oracles. 1. liv. 10 f.

Poésies Pastorales avec un Traité de
la Nature de l'Eglogue, & une Di-
gression sur les Anciens & les Moder-
nes. 1. li. 10. f.

Lettres galantes de M. le Cheva-
lier d'Her... 2. vol. 3. l.

Les Malheurs de l'Amour, ou Eleo-
nor d'Yvrée. 1. l. 10. f.

Académie galante. 2. vol. 3. liv.

La Duchesse d'Estramene. 2. vol. 2. l.

Les Dames Galantes. 3. l.

Caracteres de l'Amour.	1. l. 10. f.
Sentimens sur les Lettres & sur l'Histoire, avec des Scrupules sur le Stile.	1. l. 10. f.
Le Mary Jaloux.	1. l. 10. f.
L'Illustre Genois.	1. l. 10. f.
Le Napolitain.	1. l.
L'Arioste moderne. 4. v.	6. l.
Secrets concernant la beauté & la santé. 2. vol. in octavo.	6. l.
Dialogues Satyriques & Moraux.	2. vol. 3. l.
Discours Satyriques & Moraux en Vers.	1. l.
Fables nouvelles.	1. l.
Epistres en Vers de M. Sabatier de l'Academie Royale d'Arles.	1. l.
Le Chevalier à la Mode.	1. l. 10. f.
La Désolation des Joueuses.	10. f.
La Devineresse.	1. f.
Aitaxerxe.	10. f.
La Comete.	10. f.
La Methode du Blason du Pere Me- nestrier, avec les Armes de la plupart des plus considerables Maisons de	* 11j

France, imprimée en 1688. 2. liv.

Chevalerie ancienne & moderne, avec la maniere de faire la preuve pour tous les Ordres de Chevalerie. 1. l. 10. s.

Eclaircissement nouveau & tres-utile sur le prest & l'interest. 1. liv.

Histoire de l'Afrique ancienne & moderne, enrichie de 80. figures, 4. volumes in douze. 8. liv.

Histoire de Normandie. 1. l. 10. s.

Eloges des Personnes Illustres de l'ancien Testament, par M. Doujat. 1. l. 5. s.

Traité de la Transpiration du sang. 1. l. 10. s.

Abregé nouveau de l'Histoire generale d'Espagne, contenant ce qui s'est passé dans les Pays dépendans de cette Monarchie depuis son origine jusqu'à present. 3. vol. 4. liv. 10. s.

Réflexions sur l'Acide & sur l'Alkali. 1. liv. 10. s.

Essais de Morale & de Politique, où il est traité des Devoirs de l'Homme considéré comme particulier, &c

comme vivant en Société. 2. vol. 2. l.

Observations de M. Spon sur les
Fièvres & les Febrifuges. 1. l.

Antiquitez du mesme M. Spon, Ou-
vrage enrichy de plusieurs Figures.

7. l.

Notes de M. Corneille sur les Re-
marques de M. de Vaugelas, suivant
le sentiment du Pere Bouhours, &
de Messieurs Chapelain & Méniage,
avec les Remarques mesmes. 2. vol.
in douze. 4. liv. 10. f.

Arithmetique raisonnée, enrichie
de plusieurs figures pour en faire mieux
comprendre les demonstrations, avec
l'art de toiser & de jager. 1. l. 10. f.

L'Art de laver, ou nouvelle maniere
de peindre sur le papier, suivant le
coloris des Desseins qu'on envoie à la
Cour, par M. Gantiet de Nismes.

1. l.

Voyage du Chevalier Chardin en
Perse, & aux Indes Orientales, par
la Mer noire & par la Colchide, enri-
chy de 18. grandes Figures. 2. v. 4. l.
10. f.

Relation du Voyage du Roy en Flan-
dre en 1680. 1. l. 10. f.

La Negociation du Mariage de
Monsieur le Duc de Savoye avec l'In-
fante de Portugal. 1. l. 10. f.

Relation du Mariage de Mademoi-
selle avec le Roy d'Espagne. 1. l. 10. f.

Relation du Mariage de Monsieur
le Prince de Conty avec Mademoiselle
de Blois. 1. l. 10. f.

Relation du Mariage de Monsei-
gneur le Dauphin, avec la Princesse
Anne - Chrestienne-Victoire de Ba-
viere. 1. l. 10. f.

Journal du Voyage du Roy à Lu-
xembourg, contenant la description
des Places de la haute & basse Alsace,
& de celles de la Province de la
Sarre & de Luxembourg. 1. liv. 10. f.

Relation du Siege de Luxembourg
1. l. 10. f.

Relation de ce qui a esté fait devant
Genes en 1684. par l'Armée Navale
de Sa Majesté. 1. l. 10. f.

La Feste de Chantilly, contenant

tout ce qui s'est passé pendant le séjour que Monseigneur le Dauphin y a fait en 1688. avec une description exacte du Chasteau & des Fontaines.

Ambassade de Siam en France, contenant la reception qui a esté faite aux Ambassadeurs de Sa Majesté Siamoise dans toutes les Villes où ils ont passé, les ceremonies observées dans l'Audience qu'ils ont eüe du Roy & de la Maison Royale, les complimens qu'ils ont faits, & ce qu'ils ont dit de remarquable sur tout ce qu'ils ont veu, avec une description exacte des Châteaux, Appartemens, Jardins & Fontaines de Versailles, S. Germain en Laye, Marly & Clagny, de la Machine de Marly, des Invalides, de l'Observatoire, de S. Cyr, des Chevaux qui sont dans les deux Ecuries du Roy, des Galeries de Sceaux, ce qu'ils ont veu pendant leur Voyage en Flandre; la description des Villes & de tous les lieux où ils ont esté, de la Feste donnée par Monsieur à Saint

Cloud , & des Presens qui leur ont
esté envoyez après leur Audience de
Congé. 4. Vol. in douze. . . 6. liv.

Outre les mercures de douze années,
à commencer en 1677. il y a trente-
deux Extraordinaires , dans lesquels
sont divers Traitez très-curieux , &
plusieurs matieres qui regardent les
Sciences & les arts.

Recueil d'Ouvrages faits à la loüan-
ge du Roy , sur l'extirpation de l'He-
resie. 1. l. 10. f.

Relation des Prieres publiques qui
ont esté faites par toute la France , en
actions de graces de la guerison du
Roy. 1. l. 10. f.

Divers Ouvrages en Musique de
M. de Bacilly.

Airs Serieux & Bachiques à deux &
à trois Parties , meslez de Simphonies
& en Trio pour les Violons & les
Flûtes avec des accompagnemens dans
tous les recits , le tout fait exprés , pour
concerter tout un Livre de suite en
quatre Parties. 3. l.

Campagne de Monseigneur le Dauphin, où l'on voit une description de Philisbourg, avec les noms de ceux qui l'ont fait fortifier, & de ceux qui ont assiégué cette Place, un état des Brigades des Regimens de Cavalerie, Infanterie & Dragons qui composoient l'Armée; un état des Officiers Generaux & des Aides de Camp de Monseigneur le Dauphin, avec les noms de tous les Volontaires; un détail de tout ce qui s'est passé au Siege, divisé par jours & par nuits; tous les noms des Morts & des Blessez, leurs Emplois, & les Regimens dont ils estoient, avec le nombre total des Soldats blessez, & tuez pendant le Siege; les Articles de la Capitulation; une description de toutes les Places qui ont esté prises pendant le temps de cette Campagne, & de celles qui ont bien voulu recevoir Garnison Françoisse. Avec un Recüeil de divers Ouvrages faits à la gloire de Monseigneur le Dauphin. 1. liv. 10. f.

Le Carrousel des Galans Maures,
entrepris en 1685. par Monseigneur le
Dauphin, avec la Compagnie, les Cour-
ses, & les Madrigaux. 1. liv.

Seconde Relation de ce même Car-
rousel, avec diverses Planches qui re-
présentent la situation des Quadrilles.
1. liv.

Carrousel de Monseigneur le Dau-
phin fait à Versailles en 1686. 1. liv.



